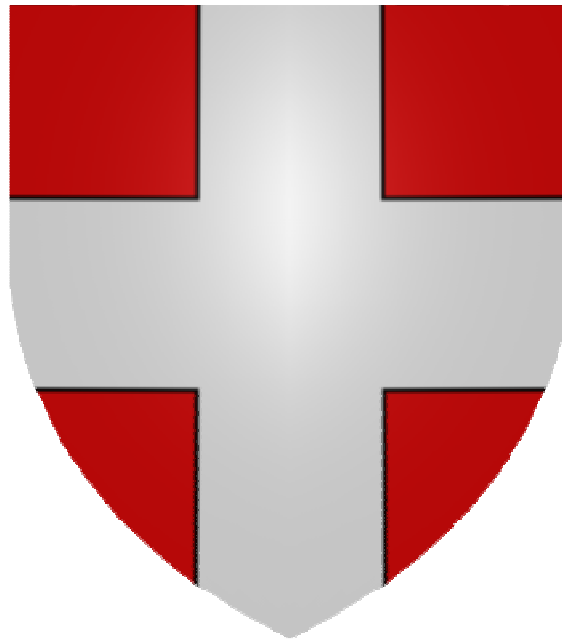




Pascal DURANDARD

Généalogies savoyardes

Famille Déléans, de Verrens-Arvey



Version février 2021



On peut à coup sûr localiser le berceau des Déléans dans le massif des Bauges, au cœur de la Savoie. Au XVII^e siècle se développent deux groupes familiaux nettement séparés l'un de l'autre : l'un à Seythenex près de Faverges ; l'autre à Verrens-Arvey, dans la vallée de l'Isère. Ce dernier groupe se divise en trois grandes branches, qui ont toutes porté à un moment ou à un autre le surnom de Germanet. Comme leurs cousins de Seythenex, les Déléans de Verrens appartiennent à l'origine à la paysannerie. Leur histoire reflète celle de la population locale, mais présente quelques traits originaux.

Située sur le versant sud des Bauges, la commune de Verrens-Arvey s'étire en hauteur perpendiculairement à la vallée de l'Isère, qu'elle surplombe. Comme pour les communes voisines, la structure du territoire et sa situation géographique ont favorisé une économie agreste diversifiée. Forêts et alpages dominent naturellement sur les sommets, les cultures se partageant tout le replat au-dessus de la rivière. Bien exposé, le terroir a permis la culture de la vigne, tandis que les torrents qui dévalent vers l'Isère ont favorisé l'implantation de nombreux moulins et scieries. Comme partout dans les Bauges, l'abondance du bois et des eaux a fait naître une activité préindustrielle liée au travail du fer, et dans plusieurs familles la fabrication de clous a apporté un complément appréciable des ressources. À ce titre, les Déléans n'échappent pas au contexte économique de leur environnement : ils cultivent la vigne, possèdent quelques bêtes, et plusieurs d'entre eux se font cloutiers. Précisons qu'ils demeurent au hameau de Samuaz.

Pourtant, une branche de cette famille sort un peu du lot commun. D'une part, elle marque une forme d'originalité par la région où certains de ses membres ont émigré à la fin du XVII^e siècle (la Lorraine). D'autre part, elle présente un rare exemple de quatre prêtres concentrés sur deux générations. Cette branche est d'ailleurs la seule à avoir pu changer de condition sociale, justement grâce à l'action déterminante de ce quatuor ecclésiastique. On peut certes s'interroger sur les raisons qui ont conduit certaines familles à orienter l'un de leurs garçons à faire « carrière » dans l'Église. La sincérité de la foi n'interdit pas les calculs à long terme, et c'est un fait historique avéré que l'attribution d'un bénéfice ecclésiastique à un frère ou un oncle est une manne pour toute sa parentèle. Nos Déléans ne se sont pas fait faute d'exploiter cette stratégie, qui a souvent ouvert les portes d'une promotion sociale. On ne saurait cependant mettre en doute la valeur de leur sentiment chrétien, et on a un indice certain de leur piété par la fondation, au début du XVII^e siècle, de la chapelle Notre-Dame-du-Puy près de Samuaz. Cette fondation prouve aussi des moyens financiers qui ne sont pas précisément ceux de paysans pauvres. D'ailleurs, les trois prêtres « neveux » sont docteurs en théologie, ce qui suppose des études longues et coûteuses. Il est également probable que l'activité liée à l'émigration temporaire en Lorraine ait amélioré l'assise financière du clan, même si l'on sait que le père du curé de Hautecour n'était que « manœuvre ».

Forts de leurs quatre curés, qui semblent les pivots de leur branche, ces Déléans vont pouvoir accéder à la petite bourgeoisie. Ils vont également donner un bel exemple de solidarité familiale. Cette prédominance ecclésiastique dans la vie domestique de toute une famille est assez inédite, au point qu'on peut la qualifier de « presbytèrarcat ». Le premier de ces prêtres est le Révérend Charles, nommé curé de Saint-Paul-sur-Isère en 1671. Dès qu'il le peut, il fait venir près de lui l'un de ses frères, établit un neveu dans sa paroisse, et procure des alliances honorables à quelques-unes de ses nièces. Cet homme d'église se montre aussi un très actif homme d'affaires, et le tabellion de Conflans nous permet de suivre de près les nombreuses transactions qu'il conclut pour son plus grand profit. Il multiplie les placements, les rentes et les censés, et fait de judicieuses



acquisitions. Il laisse d'ailleurs un testament éloquent, qui montre une volonté claire de favoriser ses parents. En outre, en léguant tous ses biens-fonds à ses neveux prêtres, il leur assure une position dominante dans chacune de leur branche. Il en fait les dépositaires de sa conscience « familiale », comme s'il leur déléguait une mission morale en leur transmettant son autorité sur les membres du clan. Avec un peu d'humour, on pourrait presque parler à leur égard de « curés-neveux », comme les papes de cette époque avaient leur « cardinal-neveu »¹.

Et ces neveux vont se montrer les dignes héritiers de leur bon oncle. L'un d'eux lui succèdera à Saint-Paul, les deux autres seront curés aux Avanchers et à Hautecour. Par les charges qu'ils occupent, ils vont accentuer le déplacement autour de Moûtiers de la vie familiale, qu'ils polarisent entièrement. Ils sont évidemment de bons gestionnaires de leur patrimoine et de leurs avoirs. Ils sont aussi attentifs à l'entretien et à l'établissement de leurs proches. Le curé des Avanchers prend sous sa protection sa belle-sœur, veuve et « étrangère », et les deux enfants qu'elle a ramenés de Lorraine. Quant à son cousin de Hautecour, il héberge dans sa cure son père et ses frères. Il conduit personnellement l'avenir professionnel de son cadet, Dominique, le futur chirurgien de Bozel, et sans doute celui de son neveu Joseph, lui aussi chirurgien (à Aime). En célébrant d'ailleurs lui-même leur mariage dans son église avec des « demoiselles », il consacre non seulement leur promotion, mais aussi le triomphe de ses projets, fruit de sa clairvoyance et de son habileté. Les biens de Verrens ont été conservés (sait-on jamais ?), mais un redéploiement autour de la métropole de Tarentaise, si modeste soit-elle, a été un réel atout pour l'avenir. Rester dans la combe de Savoie n'offrait guère de perspectives aux jeunes Déléans, alors que la proximité d'un centre urbain leur garantissait des chances de s'élever dans l'échelle sociale. Depuis Hautecour, ils pouvaient se montrer à Moûtiers sous la houlette de leur parent curé, tisser des liens et étendre leur réseau de relations dans la bourgeoisie locale. Ils pouvaient s'initier à un métier à la fois lucratif et plus « convenable », à même de leur ouvrir les portes des milieux privilégiés.

L'avenir donnera raison au curé de Saint-Paul, qui misait sur la solidarité familiale autour de la forte personnalité des ses neveux curés. L'active stratégie mise en place et développée sans relâche donnera des résultats concluants : la branche de Saint-Paul parviendra au notariat au XVIII^e siècle, et plusieurs membres de la branche du curé de Hautecour parviendront à la bourgeoisie dite « de capacité ». L'un d'eux aura l'honneur de contracter une alliance avec une noble demoiselle d'Angeville. Cependant, cette ascension est demeurée fragile, et elle tournera court au bout de quelques décennies. Le gendre des d'Angeville n'aura pas de postérité, et celles du notaire de Saint-Paul et du chirurgien de Bozel s'éteindront plus ou moins rapidement. Paradoxalement, seul survivra un rameau revenu au terroir ancestral de Verrens-Arvey. Il retournera à la condition ordinaire des paysans du lieu, exploitant le patrimoine soigneusement conservé au village de Samuaz.

¹ On connaît le népotisme qui règne alors à Rome depuis des siècles : aussitôt qu'il est monté sur le siège de saint Pierre, le Pape crée un ou des « cardinaux-neveux », à qui il confie de grands pouvoirs et qu'il comble de bienfaits, pour le plus grand profit de son lignage. Pour les Déléans, le schéma n'est pas tout à fait le même, bien entendu, et le rapprochement abusif. Il n'empêche que chez nos Verrinois, les soutanes commandent, d'oncle à neveux !



Sources

Archives départementales de l'Ain (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux de Talissieu

Archives départementales de la Savoie (en ligne sur Internet) :

- ✓ Recensement de la population de Verrens-Arvey en 1561
- ✓ Recensements de 1876 et 1906 de Verrens-Arvey
- ✓ Registres matricules militaires, série 1R (références en notes)
- ✓ Registres paroissiaux et d'état civil d'Aime, des Avanchers, des Brévières, de Bellecombe, Bozel, Cléry, Hautecour, Moûtiers, Plancherine, Rognaix, Saint-Vital, Tournon et Verrens-Arvey
- ✓ Tabellions d'Aime, Conflans et Moûtiers (références en notes)

Archives départementales des Vosges (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux de Charmes

Sources bibliographiques :

- ✓ *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, comte Amédée de Foras et ses continuateurs, 1863 - 1888
- ✓ *Le Diocèse de Tarentaise des origines au concordat de 1802*, tome I, M. le chanoine Frédéric Richermoz, publication « Tarentasia Christiana », imprimerie Félix Béroud, Moûtiers, 1928

Source bibliographique en ligne sur Internet sur le site « Gallica » :

- ✓ « Les dames de Sainte-Claire urbanistes de Moûtiers, de 1627 à 1793 », abbé Joseph Marie Emprin (étude publiée dans les Recueils des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère, nouvelle série : 3^e volume, 1^{ère} livraison, 1925)

Sources en ligne sur Internet :

- ✓ Relevés du Centre généalogique de Savoie
- ✓ GENEABANK, base de données (relevés de l'A.R.E.D.E.S. et de CousAin)

Aimable communication de Monsieur R. Delaglière, qui a bien voulu me transmettre quelques éléments d'information et des corrections à apporter à cette étude (références en notes)





Personnages isolés

- Clauda DÉLÉANS, dite GERMANET. Le 1^{er} novembre 1628, elle est la marraine de Claude Déléans, fils de Georges. Elle a épousé avant 1619 Michel EXCOFFIER. D'où : Georgine Excoffier, portée sur les fons baptismaux de Verrens le 3 février 1619 par Georges Déléans, dit Germanet.
- Anne DÉLÉANS, religieuse clarisse au couvent de Moûtiers en 1657 / 1664. Elle est peut-être la sœur de Charles, curé de Saint-Paul.
- François DÉLÉANS, inhumé à Saint-Paul-sur-Isère le 27 octobre 1685.
- François DÉLÉANS, dit GERMANET, inhumé à Saint-Paul-sur-Isère le 16 octobre 1691.
- Philippine DÉLÉANS, née vers 1640. Elle est au moins à deux reprises marraine d'enfants de sa famille : de Philippine, baptisée à Verrens le 7 décembre 1661 ; et de Jean, baptisé *ibidem* le 8 septembre 1669. Elle épouse avant 1661 Jean GRANGE, soldat.
- Honorable autre Philippine DÉLÉANS, née vers 1660, fille de François (décédé avant 1692), inhumée à Verrens le 16 janvier 1725. Elle teste le 25 novembre 1699 au village de Verrens dans la maison de son mari, qu'elle fait son héritier universel. Elle lègue 6 florins à la confrérie du Rosaire de Verrens, et 30 florins à Georgine à François Déléans, « pour les bons et agréables services qu'elle a reçus d'elle ». Dite veuve d'Égrège Jean GRANGE, elle épouse en secondes noces à Verrens-Arvey le 18 novembre 1692 (en présence de Charles Déléans, curé de Saint-Paul, et de Charles Déléans, curé de Villaroger) Égrège Bernardin PERRET, de Samoëns, fils de Maître François Perret, notaire. Veuf, il se remarie, par contrat dotal du 28 février 1726², avec Demoiselle Claudine Louise CORNUTY, fille de feu Spectable Pierre Cornuty, avocat au Sénat de Savoie. Notaire collégié à Verrens, Bernardin il teste le 11 février 1733 dans sa maison au village de Samuaz. Il fait sa (seconde) femme son héritière universelle. Il veut être inhumé dans l'église de Verrens, à laquelle il lègue 60 livres pour les réparations³. Il fait faire l'inventaire de ses meubles le 3 septembre suivant⁴. Il est inhumé à Verrens-Arvey le 3 janvier 1736.
- Louise DÉLÉANS, née vers 1668, inhumée à Bellecombe en Tarentaise le 19 novembre 1702. Elle épouse à Moûtiers le 27 février 1688 Pierre ASPORD-ROGET, de Bellecombe. Le 6 juin 1691, ils sont les parrain et marraine de Pierre Cornet-Santon, baptisé à Bellecombe.



² Notaire Vouthier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1462, *folios* 163 (verso) et 164.

³ Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1471, *folios* 94 et 95.

⁴ Notaire Levret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1472, *folios* 790 et 791.



Rameaux isolés

1^{er} degré

Pierre DÉLÉANS-GERMANET, notaire.

Il a épousé **Claudaz COSTURIER**, *alias* **ARVIER**.

Enfants, baptisés à Verrens :

- 2-1) Jean DÉLÉANS-GERMANET, baptisé le 28 septembre 1626 (parrain : Jean Chambet ; marraine : Michella, femme de Bon Girard).
- 2-2) Antoine DÉLÉANS-GERMANET, baptisé le 7 janvier 1629 (parrain : Antoine [Falcoz ?] ; marraine : Clauda Excoffier).
- 2-3) Laurence DÉLÉANS-GERMANET, baptisée le 26 février 1634 (parrain : Laurent, fils de Guillaume Clavel ; marraine : Louise Fraix).
- 2-4) Claude DÉLÉANS-GERMANET, baptisé le 20 janvier 1636 (parrain : Jean Covex ; marraine : Laurence Lambert, femme de Laurent Bognier).
- 2-5) Bernarde DÉLÉANS-GERMANET, jumelle du précédent et baptisée avec lui (parrain : Donat R...).

1^{er} degré

Georges GERMANET.

Il a épousé **Laurence PIFFET**, d'où :

- 2-1) Claude GERMANET, baptisé à Verrens le 12 juin 1642 (parrain : Augustin Piffet ; marraine : Christophla Carbin).

1^{er} degré

Claude GERMANET.

Il épouse **Pernette GERBAZ**.

D'où :

- 2-1) Pierre GERMANET, baptisé à Verrens le 15 juillet 1662 (parrain et marraine : Pierre et Jeanne Germanet).

1^{er} degré

Claude DÉLÉANS l'aîné, de Samuaz, inhumé à Verrens le 6 avril 1684. Peut-être s'agit-il de Claude, dit alors le jeune, fils de feu Pierre, caution lors d'un contrat passé en 1676.

Il épouse **Jeanne**, dite **Pernette DUCRET**, dit **MALERBE**, inhumée à Verrens le 17 janvier 1717.

Enfants :

- 2-1) Michel DÉLÉANS, de Samuaz, cohéritier de sa sœur Pernette en 1713.
- 2-2) Pierre DÉLÉANS, de Samuaz cohéritier de sa sœur Pernette en 1713. Le 21 février 1699, conjointement avec son frère Michel, il reçoit quittance d'Honorable Jean à feu Salvy Burgat, de Verrens (les Chavonnes) pour la somme de 191 florins faisant le plein paiement



de deux obligations. La première a été passée le 28 août 1691 (notaire Excoffier) par Pernette Ducrest, sa mère, conjointement avec son frère et lui ; la seconde (notaire Bal-Blanc) par contractée par lui-même le 14 février 1694 ⁵. Probablement est-ce lui qui est inhumé à Verrens le 18 septembre 1723.

- 2-3) Pernette DÉLÉANS, baptisée le 15 août 1669 (parrain : François, fils de feu Jean Déléans ; marraine : Pernette Déléans) ; inhumée à Verrens-Arvey le 5 décembre 1713. Peu de temps avant sa mort, elle teste le 27 novembre 1713 en faveur de ses frères Michel et Pierre, laisse l'usufruit de ses biens à sa mère, et lègue 50 florins à sa sœur Jeanne ⁶. Elle épouse, par contrat dotal du 10 septembre 1712 ⁷, Honnête Amédée VIARD, de la Motte en Bauges, fils de feu Pierre Viard. Il demeure en la paroisse de Grézy, au village des Oches.
- 2-4) Honorable Jeanne DÉLÉANS, baptisée le 12 janvier 1673 (parrain : Claude Pavillet, des Combes de Tamié ; marraine : Jeanne Bozon, de Manigoz) ; morte à Tournon le 1^{er} janvier 1730. Elle teste le 13 octobre 1721 en faveur de son mari. Elle veut être inhumée dans l'église de Tournon ⁸. Elle épouse à Tournon le 14 février 1719 Jean François COLLET, demeurant en cette paroisse, né à Gilly, fils de feu Jacques Collet.
- 2-5) Gasparde DÉLÉANS, baptisée le 5 janvier 1677 (parrain : Maurice Bally ; marraine : Gasparde Gonard). Elle est inhumée à Verrens-Arvey le 8 mars 1706.
- 2-6) Joseph DÉLÉANS, baptisé le 16 mars 1680 (parrain : Georges, fils de Jean Déléans ; marraine : Félisaz, fille de Jean Chevrier) ; inhumé à Verrens-Arvey le 27 juin 1693.

1^{er} degré

Jean DÉLÉANS et Maurise SAVOYE, parents de :

- 2-1) Louise DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 12 février 1697 (parrain : Jean Clément ; marraine : Louise Déléans).

1^{er} degré

Joseph DÉLÉANS, père de :

- 2-1) Jeanne DÉLÉANS, inhumée à Verrens le 18 septembre 1754. Elle épouse à Verrens-Arvey le 14 juin 1746 Joseph GUILLON, fils de Bonaventure et de Claudaz BÉTEMS.



⁵ Notaire Chassarod. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1412, *folios* 252 et 253.

⁶ Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1444, *folio* 675.

⁷ Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1443, *folio* 627. Marie Ducret et Michel Déléans, en leur nom et en celui de Pierre Déléans, absent, constituent en dot à Pernette, leur fille et sœur, la somme de 250 florins, un cotillon de « toile à drap », une brassière, un linceul de trois aunes, outre « ses habits et ses linges ». De son côté, André Viard donne à son épouse 100 florins « à cause de noces », et lui fait un augment de dot de 125 florins.

⁸ Notaire Palluel. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1456, *folio* 250.



Filiations suivies

Première branche

§ I - Branche aînée

1^{er} degré

Georges DÉLÉANS, dit Germanet, mort avant 1665.

Le 27 avril 1616, il porte Georges Astru sur les fons baptismaux de Verrens. Le 3 février 1619, il est le parrain de Georgine Excoffier, fille de Clauda Déléans, dite Germanet.

Il a épousé **Simonde GUIGOZ**. Elle est inhumée à Verrens-Arvey le 17 avril 1665.

Enfants, nés et baptisés à Verrens-Arvey :

2-1) *Sieur Claude DÉLÉANS, qui suit.*

2-2) Bon DÉLÉANS-GERMANET, né vers 1630, mort à Verrens-Arvey et inhumé en cette paroisse le 22 octobre 1681.

Il a épousé Urbaine MUGNIER-BELFORT, inhumée à Verrens-Arvey le 24 juin 1685.

Enfants :

3-1) Philippe DÉLÉANS, inhumé à Verrens-Arvey le 17 août 1690.

3-2) Jeanne DÉLÉANS, de Verrens-Arvey, fille de Bon, demeurant à Saint-Paul, inhumée en cette paroisse le 27 février 1695.

3-3) Claudaz DÉLÉANS-GERMANET, inhumée à Verrens-Arvey le 11 septembre 1699. Elle épouse à Verrens-Arvey le 5 février 1674, et par contrat dotal du 24 janvier précédent ⁹, Jean BÉRUARD, fils de Claude. Décédé moins d'un mois après sa femme, il est inhumé à Verrens-Arvey le 2 octobre 1699. Joseph et Jeanne Béruard, leurs enfants, sont légataires de Charles Déléans, leur grand-oncle, curé de Saint-Paul.

3-4) Françoise DÉLÉANS-GERMANET, inhumée à Verrens-Arvey le 28 avril 1695. Elle épouse à Verrens-Arvey le 1^{er} juin 1683 Jean TORNIER, fils de feu Claude. Leur fille Josèphe est légataire de Charles Déléans, son grand-oncle, curé de Saint-Paul. Après la mort de Françoise Déléans, Jean Tornier se remarie à Verrens-Arvey le 26 août 1695 avec Claudaz BÉRUARD, de Chevron.

3-5) Claudine DÉLÉANS-GERMANET, baptisée à Verrens le 11 juillet 1661 (parrain : Claude Sibille, dit Pécherand ; marraine : Michelle, femme de Jean ...); inhumée à Verrens-Arvey le 7 juillet 1690.

2-3) *Honorable Pierre DÉLÉANS l'aîné, dont la postérité est rapportée au § II.*

2-4) *Honorable Pierre DÉLÉANS le jeune, dont la postérité est rapportée au § III.*

2-5) Révérend Charles DÉLÉANS, baptisé le 13 mars 1639 (parrain : Maître Pierre Mestral, maréchal ; marraine : Charlotte, fille de Dubois). Ordonné prêtre le 22 septembre 1663, on le trouve prêtre d'Aime en 1667, puis prêtre de Beaufort et recteur de l'autel de la Sainte-Croix

⁹ Ce contrat est répertorié dans l'inventaire des biens de feu François Béruard, réalisé le 6 novembre 1746 par le notaire Palluel. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1497, folios 644 à 647.



en l'église Ste-Marie de Moûtiers en 1668, et directeur des pénitents en 1671. Il est nommé curé de Saint-Paul en avril 1671, et résigne sa cure le 19 novembre 1704. Il demeure néanmoins à Saint-Paul, où il est inhumé le (2 août) 1712.

Il teste une première fois le 9 avril 1704, faisant ses héritiers universels ses trois neveux prêtres : Charles (fils de feu Claude), curé des Avanchers ; Pierre (fils de Pierre l'aîné), curé de Cevins ; et Jean (fils de Pierre le jeune), vicaire de Saint-Paul¹⁰. Il veut être inhumé dans l'église de Saint-Paul, au tombeau de ses prédécesseurs. Il lègue 100 florins à la communauté de Saint-Paul, qui serviront aux réparations de l'église. Il lègue 200 florins à son successeur à la cure de Saint-Paul. Il lègue aux confréries du St-Sacrement et du Rosaire de cette paroisse, à chacune 10 florins. Il lègue 300 florins à sa nièce Georgine à feu Claude Déléans, veuve de Laurent Gay. Il lègue 300 florins à Joseph à feu Jean Pierre Bérnard, son petit-neveu, de Verrens. Il lègue à Joseph et Jeanne à feu Jean Bérnard, ses petits-neveux, et à Josèphe à Honnête Jean Tornier, aussi sa petite-nièce, tous de Verrens, la somme de 400 florins à partager entre eux (cette somme sera acquittée par ses héritiers au moyen d'un contrat d'acquis passé en sa faveur le 12 décembre 1695 par Jean à feu Claude Bérnard, époux de Clauda à feu Bon Déléans, et par Jean à feu Claude Tornier). Enfin, il lègue une liasse de contrats et de titres à ses petits-neveux Michel, François l'aîné, François le jeune, Josèphe, Hippolytaz et Anne, enfants de feu Jacques Fillion¹¹.

Il fait un codicille le 23 février 1710, faisant plusieurs legs à des petites-nièces et des petits-neveux. Il lègue « à cause de noces » à Antoinette, Françoise, Jacquemine et Marie, filles de feu Pierre Mugnier-Beaufort, à chacune 200 florins. Il lègue à Joseph et Martin, fils dudit Pierre Mugnier-Beaufort, à chacun la somme de 100 livres. Il lègue encore 200 florins « à cause de noces » à Claudine à Joseph Lachenal. Il lègue à Clauda l'aînée et à Clauda la jeune, filles de Claude Juge, à chacune 200 florins (« pour dégager des biens de l'hoirie de leur père ». Il lègue 150 florins à Hippolytaz à feu Jacques Fillion. Il lègue à Laurence, Jeanne et une fille non nommée de Joseph Bérnard, à chacune 100 florins. Enfin, il remet à la communauté de Saint-Paul pour 900 florins de titres et créances¹².

Il teste encore le 28 juillet 1711. Il renouvelle les legs pieux institués par son premier testament, de même que les légats à sa nièce Georgine et à ses petits-neveux Bérnard et Tornier, de Verrens. Il lègue 500 florins à son neveu François, et 300 florins à sa femme François Lachenal. Il lègue 40 florins à Joseph à Claude Juge, son petit-neveu et 200 florins à son frère (non nommé). En outre, il lègue à Joseph et Martin et Pierre Mugnier-Belfort, aussi ses petits-neveux, pour 550 florins de biens-fonds à Verrens. Il déclare avoir prêté 2.400 florins à son neveu Jean Déléans, son successeur à la cure de Saint-Paul. Il lui fait remise de cette dette, de même que de toutes les « fournitures, nourritures et entretien de ses 'bagages' (*sic*) aux collèges [et] pension du séminaire (*sic*) ». Enfin, il fait ses héritiers universels ses deux autres neveux curés : Charles, curé des Avanchers, et Pierre, curé de Hautecour¹³.

¹⁰ Notaire Villien. A.D. de la Savoie, tabellion de Conflans, 2C 1426, folios 263 (*verso*) et 264.

¹¹ Notaire Villien. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1426, folios 263 (*verso*) et 264.

¹² Notaire Villien. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1438, folio 77.

¹³ Notaire Dérex. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1849, folios 126 et 127.



2^{ème} degré

Sieur Claude DÉLÉANS, baptisé à Verrens-Arvey le 1^{er} novembre 1628 (parrain : François Girard ; marraine : Claudine Déléans, femme de Michel Excoffier). Il est inhumé à Verrens-Arvey le 18 janvier 1681.

Il a épousé vers 1650 **Jeanne CARCEY-COLLET**, morte veuve et inhumée à Verrens-Arvey le 12 avril 1684.

Enfants, nés et baptisés à Verrens-Arvey :

- 3-1) Donade DÉLÉANS, née vers 1653, inhumée à Saint-Paul-sur-Isère le 14 décembre 1699. Elle épouse en cette paroisse le 2 mai 1673 Maître Jacques FILLION, châtelain de Saint-Paul, fils de Gaspard. Leurs enfants sont légataires de Charles Déléans, leur grand-oncle, curé de Saint-Paul.
- 3-2) Pernelle DÉLÉANS, née vers 1660, inhumée à Verrens-Arvey le 25 septembre 1724. Elle épouse en premières noces à Verrens le 1^{er} mars 1688 Pierre REY, fils de Georges. Veuve, elle se remarie à Verrens-Arvey le 23 janvier 1700, et par contrat dotal du 11 précédent (notaire Excoffier), avec Georges REY, fils d'Honnête Claude à feu Jean Girard-Rey et de Jeanne ATRU. Le 18 avril 1704, ils donnent quittance à Charles Déléans, curé des Avanchers, frère de Pernelle, de la somme de 216 florins 6 sols faisant sa constitution dotale ¹⁴. Il est mort avant sa femme.
- 3-3) Georgine DÉLÉANS, inhumée aux Avanchers le 29 octobre 1724. Le 27 août 1697, elle donne quittance à Jacques Gay, son beau-père, qui lui a restitué le coffre de sapin avec le menu linge qu'il contenait, ainsi que le trossel qu'elle s'était constitué par con contrat dotal ¹⁵. Le 22 juin 1700, elle donne procuration à son frère Charles, curé des Avanchers, pour la restitution de ses droits dotaux ¹⁶. Elle est légataire de 300 florins de son oncle Charles, curé de Saint-Paul. Demeurant alors à Saint-Paul-sur-Isère, elle fait son testament dans sa maison le 17 septembre 1710. Elle veut être inhumée « au cimetière du lieu où elle se trouvera décédée ». Elle lègue 10 florins « pour les réparations, luminaires et entretien des dévotes confréries du très St Sacrement de l'autel et à celle (*sic*) du St Rosaire, érigées *rière* ladite paroisse de Verrens ». Elle fait son héritier universel son frère Charles, curé des Avanchers ¹⁷. Elle épouse à Verrens-Arvey le 2 février 1694, avec un contrat dotal passé le 31 janvier précédent, Laurent GAY, fils d'Honnête Jacques, de Tournon. Il est mort avant le 27 août 1697.
- 3-4) Révérend Charles DÉLÉANS, baptisé le 4 novembre 1661 (parrain : Charles Déléans ; marraine : Jeanne Louise Girard). Docteur en théologie, il est ordonné prêtre le 22 décembre 1685. L'année suivante, il est vicaire de Bourg-Saint-Maurice et recteur de la chapelle de la Ste-Croix de l'église Ste-Marie de Moûtiers après son oncle en 1686. Il est nommé curé de Villaroger en septembre 1691, recteur de la chapelle St-Maurice de l'église de Beaufort et curé des Avanchers en mai 1694. Il est également recteur de la chapelle St-Roch de l'église des Avanchers. Il est mort en cette paroisse, et inhumé le 20 décembre 1725.
Le 19 septembre 1721, il fait avec son cousin Pierre, curé de Hautecour, le partage des titres et créances de leur oncle Charles, ancien curé de Saint-Paul, dont ils sont les héritiers

¹⁴ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1426, *folio* 301.

¹⁵ Notaire Excoffier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1407, *folio* 55.

¹⁶ Notaire Villien. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1416, *folio* 386

¹⁷ Notaire Barral. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1847, *folios* 545 (*verso*) et 546.



universels¹⁸. Le 14 novembre suivant, il partage avec ce même cousin les biens-fonds laissés par leur oncle¹⁹.

Il teste le 5 décembre 1725 au presbytère des Avanchers. Il veut être inhumé dans l'église de cette paroisse. Pour ses funérailles, sa neuvaine et la fin de l'an de son décès, il veut neuf flambeaux de deux livres chacun et six chandelles de cire blanche sur l'autel de l'église. Il prie les curés et les autres prêtres « de la surveillance » des Avanchers d'assister à son enterrement, à sa neuvaine et à son anniversaire. Il lègue 6 livres à chacune des deux confréries des Avanchers, 4 livres à la chapelle St-Antoine et 4 livres à la chapelle du Rosaire. Il lègue à son église paroissiale un tableau représentant saint Charles, « pour l'ornement d'icelle, avec son cadre doré ». Il demande à ses héritiers de faire dire cent messes à son intention dans l'année de son décès : trente par les capucins de Moûtiers, dix par les cordeliers de cette ville, et soixante par son cousin Pierre, curé de Hautecour. Il fonde à perpétuité deux chantals dans l'église des Avanchers, l'un le jour de la St-Charles, l'autre durant le carême. Il lègue à la cure des Avanchers une cuve cerclée de bois avec deux tonneaux cerclés de fer, et deux bichets de terre sis au lieu de Coital, au terroir de cette paroisse. Il lègue l'usufruit de ses biens de Verrens à Nicolarde Duval, sa belle-sœur, avec une demi douzaine de draps et une couverture de drap, et son habitation dans sa maison de Verrens. Il lègue à Jeanne Rey, sa nièce, femme d'Honorable Claude Rey, la propriété des biens à Verrens provenus de son oncle Charles, curé de Saint-Paul. Quant aux biens qu'il a hérités de ses parents, ils iront à son cousin le curé de Hautecour, qui en prendra possession après la mort de Nicolarde Duval. Il lègue des biens « provenus » de Claude Rey à la chapelle Notre-Dame-du-Puy, à Verrens, « pour la réparation d'icelle, attendu que ledit testateur est fondateur d'icelle ». Il lègue à son neveu François à feu Benoît Rellier, des Avanchers, alors étudiant à Chambéry, une obligation au capital de 575 florins « pour lui aider à continuer ses études ». Il lègue 240 livres à Michel à feu Jacques Fillion, de Saint-Paul, son neveu ; 30 livres à sa nièce Josèphe Fillion, épouse Gacon, de Blay ; et 120 livres à Hippolyte Fillion, son autre nièce. Il lègue 150 livres à sa nièce Jeannetton Déléans, veuve d'Augustin Rellier-Marettaz, avec son coffre et tout ce qu'il contient. Il lègue 50 livres à Charles, Antoine et Martine Rellier-Marettaz, ses petits-neveux, enfants de ladite Jeannetton, à prendre sur une rente constituée qui lui est due par Claudine Déléans, sa cousine, femme de Maître André Muraz. Il lègue 300 livres à François, Jacques, Barthélémy et Pernelle Allermoz, ses petits-neveux, enfants de sa nièce Catherine, des Avanchers. Il leur lègue également une obligation passée en sa faveur par Antoine Allermoz, leur père. Il lègue encore 50 livres à sa sœur Claudaz, « avec tout ce qu'il peut lui avoir fourni, tant pour elle que pour François Rellier, son fils, jusqu'à ce jour d'hui ». Il lègue 40 livres à Jacqueline Guigoz, sa filleule, de Saint-Vital ; 50 livres à Jacqueline à feu Benoît Rellier, sa nièce, femme d'André Gulliet ; et enfin à Françoise et Andréaz Rey, filles de Joseph, ses nièces, à chacune 12 livres. Il lègue aussi 50 livres à Claude à feu François Déléans, neveu du curé de Saint-Paul. Il fait ses héritiers universels son cousin Pierre, curé de Hautecour, et François à feu Maître Jacques Fillion, prêtre et chapelain de la Thuille (en Bourg-Saint-Maurice), son neveu²⁰.

- 3-5) François DÉLÉANS, baptisé le 7 avril 1664 (parrain et marraine : François et Pernelle Déléans) ; inhumé à Verrens-Arvey le 20 août 1665.
- 3-6) Michel DÉLÉANS, baptisé le 27 mars 1666 (parrain : Michel Laudinot, de Gilly ; marraine : Claudine Déléans).

¹⁸ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1868, folios 627 et 628.

¹⁹ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1456, folio 407.

²⁰ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1875, folios 1309 et 1310.



3-7) **Honorable Jean DÉLÉANS, qui suit.**

- 3-8) Autre Jean DÉLÉANS, baptisé le 8 septembre 1669 (parrain : Jean Burgat ; marraine : Philippa Déléans, femme de Jean Grange, soldat) ; inhumé à Verrens le 16 avril 1670.
- 3-9) Honorable Jeanne DÉLÉANS, jumelle du précédent et baptisée avec lui (parrain et marraine : Pierre et Jeanne Déléans) ; inhumée à Rognaix le 14 octobre 1708. Elle teste le 12 précédent dans la maison de son mari, au village des Teppes. Elle charge son héritier de « faire dire et célébrer » dans l'église de Rognaix quinze messes de *requiem* pour le repos de son âme. Elle lègue aux confréries du St-Sacrement et du Rosaire de Rognaix, à chacune 5 florins. Elle lègue encore 5 florins « pour la réparation de Saint-Martin audit Rognaix ». Elle lègue 50 florins à Anne à feu Jacques Fillion, sa nièce, et fait son mari son héritier universel²¹. Elle épouse à Saint-Paul-sur-Isère le 2 octobre 1696 Honorable Jean Pierre LARDET, de Rognaix, fils de Martin. Sans doute s'agit-il de Pierre, baptisé à Rognaix le 6 septembre 1668, fils de Martin Lardet et de Jeanne Françoise BOZON-BILLIET.
- 3-10) Claudine DÉLÉANS, baptisée le 22 février 1672 (parrain : Claude Déléans ; marraine : Pernelle, fille de feu Jean Déléans). En 1728, elle demeure au village de la Thuile, en la paroisse de Bourg-Saint-Maurice. Elle épouse aux Avanchers le 19 septembre 1695 Honnête Benoît RELLIER, dit « Susa », baptisé aux Avanchers le 22 septembre 1660, fils d'André Rellier et de Marguerite. Peu de temps avant sa mort, il teste le 22 juin 1706 dans sa maison, au village de l'église. Il ordonne douze messes dans l'année de son décès, pour le salut de son âme et celle de ses prédécesseurs. Il lègue à ses filles Jacquemine, Andréaz et Marie, à chacune 200 florins et leur trousseau. Il laisse à sa femme son habitation dans sa maison, et au cas où elle ne pourrait y demeurer, il lui fait une pension. Il fait son héritier universel son fils François, et confie à son frère François Joseph la tutelle de cet enfant²². Décédé quelques jours plus tard, il est inhumé aux Avanchers le 26 juin 1706.
- 3-11) Louise DÉLÉANS, baptisée le 12 août 1674 (parrain : Louis Déléans ; marraine : Étiennez Raucaz, femme de Georges Rey) ; inhumée aux Avanchers le 13 août 1709. Elle épouse en cette paroisse le 22 janvier 1699, et par contrat dotal passé le 29 suivant²³, François Joseph REY, baptisé aux Avanchers le 9 août 1677 fils de feu François Rey et de défunte Andrée VIBERT. Le 18 août 1702, il reconnaît avoir reçu de Charles Déléans, curé des Avanchers, le plein paiement de la dote de sa femme²⁴. Veuf, Joseph Rey se remarie aux Avanchers le 22 octobre 1709 avec Jacqueline GUMERY. Il est inhumé aux Avanchers le 15 juin 1753.
- 3-12) Jacques DÉLÉANS, baptisé le 19 avril 1679 (parrain : Jacques Déléans ; marraine : Pernelle Pavillet, femme de Jean Corboz) ; mort et inhumé le 8 mai suivant.

3^{ème} degré

Honorable Jean DÉLÉANS, baptisé à Verrens-Arvey le 16 mars 1667 (parrain : Jean Déléans ; marraine : Nicolarde Ratton, femme de François Curtet). Parti travailler dans la région de Charmes, en Lorraine française, il est mort avant 1704.

²¹ Notaire Regal. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1843, folio 237.

²² Notaire Barral. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1838, folios 694 (verso) et 695.

²³ Notaire Hoste. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1825, folio 76. Révérend Charles Déléans, curé des Avanchers, constitue en dot à sa sœur Louise 400 florins, son trossel et un coffre de noyer.

²⁴ Notaire Hoste. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1831, folio 421.



Il épouse vers 1689 **Nicolarde DUVAL**, née en Lorraine, fille de Mathurin Duval. Sans doute s'agit-il de Nicole Duval, baptisée à Clayeures près de Charmes (Meurthe-et-Moselle) le 29 juin 1660, fille de Mathurin Duval et d'Angélique ²⁵.

Le 17 février 1727, les biens de Verrens dont elle est usufruitière sont acensés par Révérend Pierre Déléans, curé de Hautecour. Ces biens consistent en « vignes, terres, prés, bois, chânaie, bâtiment, place en dépendant ». L'accensataire, Honnête Claude à feu Jean Rey, de Verrens, prend ces biens à bail pour six ans, et devra la cense annuelle de quatre cartes de froment par journal de terre, de 4 livres 4 sols chaque seytorée de pré, plus la moitié de la récolte dans la vigne et une paire de poulets ²⁶. Le 7 octobre 1730, demeurant alors à Hautecour avec Pierre Déléans, curé de cette paroisse, elle donne procuration à ce dernier pour obtenir que lui soit versée la pension que lui a faite Charles Déléans, son beau-frère, curé des Avanchers ²⁷.

Enfants :

- 4-1) Jeanne DÉLÉANS, née dans la région de Charmes en Lorraine, morte aux Avanchers le 14 juin 1736. Elle épouse en cette paroisse le 16 juin 1711, avec un contrat dotal passé le 11 précédent ²⁸, Honnête Augustin RELIER, dit « Marettaz », baptisé aux Avanchers le 26 février 1691, fils d'Honnête André Rellier, dit « Marettaz », et d'Andrée REY. Demeurant ordinairement au village de la Charmette, il meurt à Paris à la fin de janvier 1720 ²⁹.
- 4-2) Catherine DÉLÉANS, « native de la paroisse de Nancy en Lorraine », morte à Bellecombe (aux Emptes) le 2 avril 1771 et inhumée le lendemain. Après la mort de son mari, elle demeure avec son fils Étienne au village des Emptes. Le 14 juillet 1762, elle reconnaît avoir reçu de Joseph à feu Jean Jacques Compagnon la somme de 100 livres, à compte de ses droits dotaux et à l'acquittement de ses fils Barthélémy et Jacques Allermé, établis à Paris. Le même jour, elle remet cette somme à son fils Étienne, qui lui constitue avec ce capital une rente de 5 livres ³⁰. Elle teste le 9 septembre 1765 aux Emptes, dans la maison où elle habite. Elle lègue à sa fille Marie, « de qui seule elle reçoit les secours dont elle a besoin dans sa présente situation », la somme de 50 livres qui lui est due par les hoirs de Joseph Compagnon. Elle lègue à Jacques, Barthélémy, Jeanne et Pernelle Allermé, ses enfants, à chacun la somme de 17 livres. Elle fait ses héritiers universels ses fils François, Étienne, Antoine et Aubin ³¹. Elle épouse aux Avanchers le 4 juillet 1712, avec un contrat dotal passé le 4 décembre suivant ³², Honnête Antoine ALLERMOZ, demeurant aux Avanchers, baptisé

²⁵ Il ne m'a pas été possible de retrouver le mariage de Jean Déléans et de Nicole Duval (les registres paroissiaux de la région de Charmes comportent d'importantes lacunes à la fin du XVII^e siècle). Mais comme il n'existe apparemment qu'un seul Mathurin Duval dans ce secteur à cette époque, l'identification que je propose semble pouvoir être reconnue comme une hypothèse solide. Mathurin Duval et Angélique demeuraient à Clayeures, et ils ont eu au moins six enfants, dont cinq baptisés dans cette paroisse entre 1660 et 1669. On doit ajouter un dernier fils, Nicolas, né vers 1670 (année lacunaire dans les registres).

²⁶ Notaire Vulliermier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1878, folio 197.

²⁷ Notaire Villiod. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1885, folio 1174.

²⁸ Notaire Barral. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1849, folios 27 (verso) et 28. Révérend Charles Déléans, curé des Avanchers, donne en dot à sa nièce 500 florins et son trousseau. Augustin Rellier donne à sa future épouse 250 florins en augment de dot.

²⁹ Note consignée dans les registres paroissiaux des Avanchers en 1720.

³⁰ Notaire Mangé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1949, folios 369 et 370.

³¹ Notaire Mangé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1956, folio 175 (verso).

³² Notaire Barral. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1854, folio 102. Révérend Charles Déléans, curé des Avanchers et oncle paternel de Catherine, constitue en dot à sa nièce la somme de 500 florins, son trousseau de linge et de vêtements, et un coffre de sapin « ferré et serrant à la clef ». De son côté, Antoine Allermoz, assisté d'Honnêtes Jean François et Jacques Ducloz, de Bellecombe, ses frères maternels, donne à sa femme la somme de 250 florins pour son augment de dot.



à Bellecombe le 7 novembre 1682, fils de feu Jean André Allermoz et d'Andrée ALLERMOZ. Il est inhumé aux Avanchers le 26 mai 1751.

Durant l'occupation espagnole du duché (1742 - 1749), Jeanne Allemoz, leur fille, épouse à Moûtiers le 24 février 1748 François-Xavier Hordonnias, « cavalier dans le régiment de Montessa, Espagnol de nation dès longtemps, en quartier de cette ville ». L'union a été célébrée par Dom Joseph Jannonis, « aumônier dans le régiment de cavalerie de la reine d'Espagne », « par dispense qu'[il] s'est retenu (*sic*) », « en présence de Dom Francisco Rodrigues et de Séverin Morante, tous deux Espagnols, du même régiment de Montessa ». Le Révérend Martin, vicaire de l'église Ste-Marie, assistait à la cérémonie.

4-3) Charles DÉLÉANS, inhumé aux Avanchers le 4 juillet 1704.

§ II - Postérité de Pierre DÉLÉANS l'aîné, fils de Georges et de Simone GUIGOZ

2^{ème} degré

Honorable Pierre DÉLÉANS l'aîné, dit **GERMANET**, né vers 1632. Demeurant à Samuaz, il est mort entre 1697 et 1701.

Il épouse, avec un contrat dotal passé le 29 août 1655 (notaire Chassarod), **Jeanne HUGONNIER**, fille de Germain Hugonnier.

Enfants, nés à Samuaz et baptisés à Verrens-Arvey :

3-1) **Honnête François DÉLÉANS, qui suit.**

3-2) Honorable Jeanne DÉLÉANS, baptisée le 14 mai 1664 (parrain : Jean Piffet, de Plancherine ; marraine : Jeanne Déléans) ; inhumée à Verrens-Arvey le 1^{er} novembre 1724. Le 11 mai 1703, conjointement avec ses sœurs, elle cède à son frère Jean, vicaire de Saint-Paul, tous leurs droits sur les biens laissés par leur père, qui comprennent les droits dotaux de leur mère, moyennant 800 florins³³. Elle épouse à Verrens-Arvey le 1^{er} octobre 1693, avec un contrat dotal reçu par le notaire Excoffier, Honorable Joseph LACHENAL, fils de feu Antoine et de Claudine TORNIER. Il demeure au Mollard (en Verrens-Arvey), et il est inhumé à Verrens le 9 novembre 1718. Le 11 mai 1701, il donne quittance à Révérend Jean Déléans, son beau-frère, pour les 100 florins qu'il lui a remis en paiement des intérêts des droits dotaux de sa femme, en acompte et en déduction de la constitution dotale que son feu père lui avait faite à l'occasion de son mariage³⁴. Peu de temps avant de mourir, il fait son testament le 8 octobre 1718. Il laisse à sa femme l'usufruit de ses biens, lègue 60 livres à sa fille Claudine, et fait son fils Claude son héritier universel³⁵.

3-3) Pernette DÉLÉANS, baptisée le 3 mars 1666 (parrain et marraine : Guillaume et Pernette Chevrier) ; inhumée à Verrens-Arvey le 7 mai 1744. Elle épouse à Verrens-Arvey le 1^{er} février 1694 Pierre MUGNIER-BEAUFORT, fils de Maître Pierre, notaire. Il est mort avant sa femme. Le couple demeure à Rognaix en 1704.

3-4) Georges DÉLÉANS, baptisé le 18 septembre 1667 (parrain : Georges Fraix-Burnet ; marraine : Pernette Déléans).

³³ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1424, folio 332. L'accord cite en référence le contrat dotal de Pierre Déléans et de Jeanne Hugonnier, et mentionne François Déléans, frère des parties et cohéritier de son père.

³⁴ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1420, folio 83.

³⁵ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1452, folio 456.



- 3-5) Guillermine DÉLÉANS, baptisée le 29 mars 1669 (parrain et marraine : François et Guillemine Déléans).
- 3-6) Révérend Messire Jean DÉLÉANS, prêtre, docteur en théologie, baptisé le 24 mars 1671 (parrain : Jean, fils de feu Pierre Déléans ; marraine : Antoinette, fille de feu Jean Déléans). Le 24 février 1697, son oncle Charles, curé de Saint-Paul, lui constitue son titre clérical, sous forme d'une pension annuelle de 140 florins, assise sur plusieurs rentes. Il est présenté comme étant « de bonne famille et réputation »³⁶. Il est nommé vicaire de Saint-Paul en 1703 et 1704, puis curé de cette paroisse sur la résignation de son oncle Charles, dont il est cohéritier universel. Il est inhumé à Saint-Paul-sur-Isère le 4 août 1730. Le 10 décembre 1704, il reconnaît devoir à Charles Déléans, son oncle, ancien curé de Saint-Paul, la somme de 2.400 florins, pour le prix de la vente de vingt-quatre setiers de vin, de vingt-quatre tonneaux cerclés de fer, d'une jument « avec ses harnais », le foin, le fouage, une table, une garde-robe, un siège, un lit, du blé, du seigle, du linge, de l'étain, de la vaisselle de bois, de la viande, du lard « et autres menus linges et meubles » que son oncle lui a vendu³⁷.
- Le 13 janvier 1711, à la requête de son neveu Claude, il est nommé son curateur par Spectable Viguier, juge de la seigneurie de Saint-Paul. Il pourra ainsi le représenter dans la recherche des droits de Catherine Marpaud, sa femme³⁸.
- Le 21 juin 1730, il donne procuration à son neveu Claude pour « exiger et retirer de tous ceux et celles qui lui débiteurs, tant par écrit que verbalement, et généralement quelconque toutes les sommes qu'il comptera lui être dues ; demander, *perquérir* et rechercher tout et un chacun les droits et prétentions qui lui peuvent appartenir ; [...] contraindre les débiteurs d'*icelles* par toutes voies de justice dues et raisonnables ». Il lui demande également « de lui rendre bon et loyal compte chaque année de son administration »³⁹.
- 3-7) Clauda DÉLÉANS, baptisée le 12 juillet 1672 (parrain : Claude Déléans ; marraine : Donade, fille de Claude Déléans).
- 3-8) Claude *Françoise* DÉLÉANS, baptisée le 9 décembre 1674 (parrain : François Curtet ; marraine : Claudine Bernard). Après le décès de son mari, elle se retire aux Brévières auprès de Révérend Pierre Tétaz, son neveu, premier curé de cette paroisse. Elle est morte *ibidem*, et inhumée aux Brévières le 2 décembre 1741. Elle a épousé Honnête Claude JUGE, baptisé à Verrens le 28 janvier 1670, fils de Louis Juge et de Maurisaz TIAFFEY. Il est inhumé à Verrens-Arvey le 15 mars 1733.
- 3-9) Georgine DÉLÉANS, baptisée le 20 février 1677 (parrain : Georges Covex ; marraine : Christophlaz Bavuz).
- 3-10) Honorable Jacqueline DÉLÉANS, baptisée le 3 avril 1678 (parrain : Jacques Déléans ; marraine : Pernelle Bon, femme de Jean Corboz) ; inhumée à Saint-Paul-sur-Isère le 16 mars 1712. Elle épouse en cette paroisse le 29 juillet 1697, avec un contrat dotal passé le 26 précédent⁴⁰, Honorable Antoine TESTAZ⁴¹, baptisé à Saint-Paul-sur-Isère le 9 février 1678,

³⁶ Notaire Regal. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1405, *folios* 98 (*verso*) et 99.

³⁷ Notaire Regal. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1427, *folio* 191.

³⁸ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1849, *folio* 294.

³⁹ Notaire Varot. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1884, *folio* 506.

⁴⁰ Notaire Regal. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1406, *folios* 745 (*verso*) et 746. Pierre Déléans l'aîné constitue en dot à sa fille la somme de 150 florins, son trossel de linge et de vêtements. En outre, Charles Déléans, curé de Saint-Paul, oncle de Jacqueline, constitue à sa nièce la somme de 250 florins, tant pour ses droits paternels que pour ses droits maternels. De son côté, Antoine Testaz donne à sa future femme 200 florins en augment de dot. L'acte est passé dans la cure de Saint-Paul, en présence de Maîtres Claude Marin et Jacques Clairant, sculpteurs « de la ville de Conflans et habitant audit Saint-Paul ».



fils de Claude Testaz-Bernard l'ainé et de Jeanne SILVOZ. Veuf de Jacqueline Déléans, il se remarie à Saint-Paul-sur-Isère le 2 juillet 1712 avec Claudine GRAFFION. Il prend une troisième alliance, par contrat dotal du 19 juillet 1717⁴² avec Eusébie MUFFET, veuve de Nicolas GUILLOT, de Pussy. Demeurant au village du Villard-Vincent en Saint-Paul, Antoine Testaz est inhumé en cette paroisse le 8 août 1725. Il fait son testament un mois et demi avant de mourir, le 25 juin 1725. Il lègue à ses filles Charlotte et Jeanne, à chacune la somme de 60 livres, et il fait ses héritiers ses fils Pierre et François⁴³.

3^{ème} degré

Honnête François DÉLÉANS, né vers 1660. Demeurant à Samuaz jusque vers 1706, il s'établit ensuite à Saint-Paul-sur-Isère. Il est inhumé en cette paroisse le 27 octobre 1712.

Le 3 février 1698, il reconnaît devoir 23 florins à Honnête François à Pierre Tornier, « pour la vente d'un petit bœuf employé au festin que son dit père et lui ont fait le jour et fête de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié l'année dernière »⁴⁴.

Il épouse **Françoise DELACHENAL**, fille d'Antoine. Sans doute s'agit-il de Françoise, baptisée à Verrens le 6 juillet 1668, fille d'Antoine Lachenal et de Claudaz TORNIER. Elle teste le 3 janvier 1716 à Saint-Paul-sur-Isère, dans la « maison neuve du curé de Saint-Paul », son beau-frère. Elle lègue 250 florins à Jean Pierre Déléans, son petit-fils, et fait ses héritiers universels son fils Claude et sa fille Josèphe⁴⁵. Elle est inhumée à Verrens-Arvey le 23 décembre 1754.

Enfants :

- 4-1) Charles DÉLÉANS, né et ondoyé à Verrens le 23 mai 1690, baptisé en cette paroisse le 27 suivant (parrain : Révérend Messire Charles Déléans ; marraine : Honorable Philippe Déléans) ; inhumé à Verrens le 15 octobre 1697.
- 4-2) Pernette DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 15 avril 1692 (parrain : François Berger ; marraine ; Pernette Déléans) ; sans doute morte jeune.
- 4-3) Jeanne DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 25 juin 1693 (parrain : Pierre Belfort ; marraine : Jeanne Déléans) ; sans doute morte jeune.
- 4-4) Discret et Maître Claude DÉLÉANS, qui suit.**
- 4-5) Josèphe DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 8 décembre 1699 (parrain : Georges Rey ; marraine : Françoise Tornier) ; sans doute morte jeune.
- 4-6) Jean DÉLÉANS, baptisé à Verrens le 14 octobre 1702 (parrain : Jean Excoffier ; marraine : Pernette Déléans) ; inhumé à Saint-Paul-sur-Isère le 23 octobre 1712.
- 4-7) Autre Josèphe DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 11 janvier 1706 (parrain : Joseph Lachenal ; marraine : Gasparde Déléans) ; inhumée à Saint-Paul-sur-Isère le 14 octobre 1735. Elle est cohéritière de sa mère en 1716. Elle épouse en 1730, avec un contrat dotal passé le 30

⁴¹ Révérend Pierre Tétaz, fils d'Antoine et de Jacqueline Déléans, est nommé curé des Brévières en 1733. Il est le premier curé de cette nouvelle paroisse, créée par démembrement de celle de Tignes. Il résigne sa charge en 1767 pour devenir régent de l'école, et décède aux Brévières le 29 janvier 1775.

⁴² Notaire Regal. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1450, folio 341. Eusébie Muffet se constitue en dot tous ses droits, tant paternels que maternels, conformément au contrat dotal qu'elle a passé avec son premier mari. En outre, elle se constitue une chèvre et une brebis lactive, son trossel de linge et de vêtements, et un coffre de sapin « ferré et serrant à la clef ». De son côté, Antoine Testaz fait à sa femme une pension dans le cas où il mourrait le premier : huit cartes de blé (moitié seigle et avoine), avec deux chèvres lactives, et elle aura son habitation dans sa maison.

⁴³ Notaire Fillion. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1461, folios 533 (verso) et 534.

⁴⁴ Notaire Excoffier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1408, folio 103 (verso).

⁴⁵ Notaire Regal. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1448, folio 33.



juin ⁴⁶, Honnête Antoine FILLION-NICOLLET, dit PERROUDAT, fils de Jean Fillion-Nicollet. Veuf, il se remarie à Saint-Paul le 19 juin 1736 avec Georgine PERQUIN. Sans doute est-ce lui qui est inhumé à Saint-Paul le 25 septembre 1763.

4-8) Louis DÉLÉANS, baptisé à Saint-Paul-sur-Isère le 13 décembre 1708 (parrain : Jean Louis Tétaz ; marraine : Anne Fillion) ; sans doute morte jeune.

4^{ème} degré

Discret et Maître Claude DÉLÉANS, baptisé à Verrens-Arvey le 12 février 1696 (parrain : Claude Juge ; marraine : Claudine Déléans). Établi à Saint-Paul-sur-Isère après son mariage, il est inhumé en cette paroisse le 29 avril 1745.

Il épouse à Saint-Paul-sur-Isère le 24 septembre 1710, avec un contrat dotal passé le même jour dans la cure du lieu ⁴⁷, **Honorable Catherine MARPAUD**, bourgeoise de Moûtiers, baptisée en cette ville le 7 octobre 1688, fille de feu Maître Jean Maurice Marpaud et d'Honorable Marie DUPLANT. Elle est inhumée à Saint-Paul le 6 mars 1753.

Le 13 janvier 1711, sous l'autorité de son mari (lui-même autorisé de Révérend Jean Déléans, son oncle et curateur, curé de Saint-Paul), elle se départ en faveur des Honorables Jean, Étienne, Georgine et Jeanne Marie Marpaud, ses oncles et tantes, de tous ses droits sur l'hoirie de feu Michel Marpaud, son grand-père, notaire royal et bourgeois de Moûtiers. De même, moyennant la somme de 625 florins, elle renonce à tout ce qui peut lui revenir des droits de Marie Duplan, sa mère ; de Claudine Larticle, son aïeule paternelle ; et de Jeanne Françoise Magninat, sa bisaïeule ⁴⁸.

Sur le point de mourir elle fait son testament le 4 mars 1753, dans la maison de son fils où elle a sa demeure. Elle veut être inhumée en l'église de Saint-Paul, et lègue 5 livres à chacune des confréries de cette paroisse. Elle lègue à sa fille Jeanne Françoise, mariée avec Jean Durandard, la somme de 500 livres, douze aunes de toile « mêlée », un coffre de noyer « ferré et fermant à la clef » tenant environ quatre cartes, trois plats d'étain (un grand et deux petits), et six assiettes d'étain. Elle fait un legs identiques à ses autres filles, encore sans alliance. Enfin, elle fait son fils Bernardin son héritier universel ⁴⁹.

Enfants :

5-1) Jean Pierre DÉLÉANS, né à Saint-Paul le 23 juillet 1714 et baptisé le surlendemain (parrain : Révérend Messire Jean Déléans, curé de Saint-Paul ; marraine : Honorable Péronne Marpaud) ; mort jeune.

5-2) **Égrèze & Maître Bernardin DÉLÉANS, qui suit.**

5-3) Jeanne Françoise DÉLÉANS, baptisée à Saint-Paul le 16 juin 1720 (parrain : Jacques Duplan, bourgeois de Moûtiers ; marraine : Demoiselle Jeanne Françoise du Maney) ;

⁴⁶ Notaire Fillion. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1466, folios 496 et 497. Révérend Jean Déléans, curé de Saint-Paul, oncle de Josèphe, et Claude Déléans, son frère, constituent en dot à la future épouse la somme de 420 livres, une génisse de deux ans « poil rouge », deux linceuls de toile « mêlée » de trois aunes chacun, son trossel de linge et de vêtements, et un coffre de sapin « ferré et fermant à la clef ». De leur côté, les Fillion père et fils donnent à Josèphe Déléans 210 livres en augment de dot.

⁴⁷ Notaire Duplan. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1439, deuxième partie du registre, folio 121. Catherine Marpaud se constitue en dot des « meubles, trossel, linge et bijoux » précisés sur un rôle, « outre ceux qui pourront lui arriver par le décès de Maître Michel Marpaud », son grand-père. Elle se constitue aussi ses droits et ses héritages. Par ailleurs, Révérend Jean Déléans, oncle de Claude, fait donation à son neveu, « à cause de nocces », de 5.090 florins sous forme de titres et de créances. De son côté, Claude Déléans donne à sa femme 1.500 florins en augment de dot.

⁴⁸ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1848, folio 58.

⁴⁹ Notaire Mugnier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1509, folios 147 (verso) et 148.



inhumée à Saint-Paul le 2 mars 1763. Elle épouse à Saint-Paul le 25 août 1740 Honnête Jean DURANDARD, baptisé en cette paroisse le 13 juillet 1706, fils de feu Discret Humbert Durandard et d'Hélène DENCHOZ. Il est mort *ab intestat* en septembre 1759.

- 5-4) Françoise DÉLÉANS, baptisée à Saint-Paul le 6 janvier 1722 (parrain : Honnête Martin Morardet ; marraine : Jeanne Françoise Mugnier-Beaufort) ; inhumée à Saint-Paul-sur-Isère le 6 août 1758.
- 5-5) Honorable Philiberte DÉLÉANS, baptisée à Saint-Paul le 28 février 1724 (parrain : Jean-Baptiste Mugnier ; marraine : Demoiselle Philiberte Davallon de Saint-Paul) ; morte à Saint-Paul (au hameau du Parc) le 28 nivôse an III (17 janvier 1795). Elle épouse à Saint-Paul le 30 juin 1753, avec un contrat dotal passé le 6 juillet suivant ⁵⁰, Honorable Jean FILLION, demeurant à Saint-Paul et baptisé en cette paroisse le 7 juin 1728, fils de feu Jean François Fillion et de Claudine GARÇON. Sans doute est-ce lui qui est décédé à Saint-Paul le 14 pluviôse an IV (3 février 1796), âgé de soixante-cinq ans.
- 5-6) Honorable Anne Marie DÉLÉANS, baptisée à Saint-Paul le 13 juin 1730 (parrain : Honnête Jean Louis Varot, bourgeois de Moûtiers ; marraine : Demoiselle Anne Artaud, de Bourg-Saint-Maurice) ; inhumée à Saint-Paul-sur-Isère le 24 février 1770. Elle épouse à Saint-Paul le 30 juin 1753, avec une dispense du 3^{ème} degré de consanguinité, et par contrat dotal du 13 avril 1758 ⁵¹, Honorable Bernard BLANC, demeurant au village du Cudray, paroisse de St-Paul, baptisé *ibidem* le 1^{er} juin 1730, fils de feu André Blanc et de Françoise BELTON. Il est décédé accidentellement le 8 mars 1802 (17 ventôse an X), ayant « péri par un éboulement de pierres », et il est inhumé à Bellecombe.

5^{ème} degré

Égrège & Maître Bernardin DÉLÉANS, baptisé à Verrens-Arvey le 20 janvier 1717 (parrain : Maître Bernardin Perret ; marraine : Honorable Philippine Déléans). Praticien, puis notaire à Saint-Paul-sur-Isère, il est décédé en cette paroisse le 13 mars 1778, et il est inhumé le surlendemain dans l'église du lieu.

Le 9 mai 1742, il prend en acensement de Révérend Joseph Laurent Fillion, prêtre de la cathédrale de Moûtiers, et d'Honorable Catherine Grilliet, sa belle-sœur, veuve de Maître Jacques Fillion, de Saint-Paul, l'office de notaire collégié « acquis des royales finances de Leur Majesté » par feu Maître Claude Fillion, père et beau-père des accensateurs, par lettres patentes du 6 septembre 1713. La durée du bail est de neuf ans, sous la cense annuelle de 32 livres ⁵².

Il faut croire que ce contrat a été annulé car, le 13 décembre suivant, Demoiselle Claudine Dumaney lui acense pour six ans les lettres patentes de notaire collégié appartenant à feu Maître Léonard Crosaz, d'Aime, son mari, sous la cense annuelle de 30 livres. Et comme il a passé cette transaction

⁵⁰ Notaire Sautier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1931, *folios* 1117 (*verso*) et 1118. Philiberte Déléans se constitue en dot la somme de 100 livres, « à quoi a été évalué & estimé tout le trossel, consistant en linge, coiffes, bijoux, toile, habits, soulier & meubles », plus la somme de 500 livres que sa feuée mère lui a léguée. De son côté, Jean Fillion donne à sa femme 300 livres d'augment de dot.

⁵¹ Notaire Guillot. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1940, *folio* 352 (*verso*). Anne Marie Déléans constitue pour sa dot les 500 livres que lui a léguées sa mère, son trossel de linge et de vêtements, six assiettes et un plat d'étain, six aunes de toile « mêlée », un coffre de noyer « fermant à la clef », une bague en or valant environ 10 à 11 livres. De son côté, Bernard Blanc donne à sa femme 250 livres en augment de dot.

⁵² Notaire Duplan. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1908, *folios* 838 (*verso*) et 839.



sans être émancipé ni autorisé de son père, ce dernier ratifie le 27 du même mois ce contrat d'acensement en faveur de son fils ⁵³.

Le 14 janvier 1766, il vend ses lettres de notaire à Maître Jean-Baptiste à feu sieur Jean-Baptiste Grosset, châtelain de Megève, « avec tous les honneurs, prérogatives, profits, émoluments annexés auxdites lettres », pour le prix de 1.100 livres. Ces lettres avaient été délivrées par les royales Finances le 22 août 1749 ⁵⁴.

Le 25 juillet 1772, conjointement avec son cousin Charles, « fils de feu Dominique fils de feu autre Pierre le jeune », il exerce son droit de patronage et de nomination sur la chapelle de Samuaz, « sous les vocables de Notre-Dame-du-Puy, St-Pierre apôtre, St-Jean l'Évangéliste, St-Charles, St-François de Sales et Saint-Guérin ». Ayant été « informés du décès de Révérend Sieur Gaspard Muraz, curé de la paroisse du Bois, et dernier recteur de ladite chapelle », les deux cousins nomment pour le remplacer Révérend Joseph Joly, natif de Chevron, vicaire de Saint-Paul, « avec tous les droits, honneurs, privilèges et prérogatives et revenus dépendant dudit bénéfice, le tout à forme de l'acte de fondation du vingt-six novembre 1701 » faite par Révérend Charles Déléans. Les nominateurs « supplient très humblement Sa Grandeur Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime archevêque de Tarentaise et prince de Conflans d'agrèer la présente nomination, et d'accorder audit Révérend Sieur Joly l'institution nécessaire pour prendre possession et jouir des revenus annexés à ladite chapelle » ⁵⁵.

Il épouse à Moûtiers le 4 février 1740, avec un contrat dotal passé le 22 janvier précédent ⁵⁶, **Honorable Marie BRUN**, baptisée à Moûtiers le 2 février 1720, fille de feu François Joseph Brun et de Marie BRUET, bourgeois de Moûtiers. Le 9 octobre 1778, le juge de la seigneurie de Saint-Paul lui décerne la curatelle de son fils Maurice ⁵⁷. Elle est morte à Saint-Paul le 8 avril 1781.

Enfants, baptisés à Saint-Paul :

- 6-1) Catherine DÉLÉANS, baptisée le 17 mars 1741 (parrain et marraine : Claude Déléans et Catherine Marpaud).
- 6-2) Jacqueline DÉLÉANS, baptisée le 28 août 1742 (parrain : Noble Claude Davallon de Saint-Paul ; marraine : Dame Jacqueline Innocente Viguet, dame de Saint-Paul).
- 6-3) Anne Marie DÉLÉANS, baptisée le 19 octobre 1746 (parrain : Maurice Favre ; marraine : Anne Marie Déléans).
- 6-4) Philibert DÉLÉANS, baptisé le 5 octobre 1750 (parrain : Jean Durandard ; marraine : Philiberte Déléans).
- 6-5) Martin François DÉLÉANS, baptisé le 23 mars 1753 (parrain : Martin Morardet ; marraine : Françoise Favre).
- 6-6) Antoine DÉLÉANS, baptisée le 25 juillet 1756 (parrain : Antoine Blanc ; marraine : Nicole Pingol).
- 6-7) *Sieur Jean Maurice DÉLÉANS, qui suit.*

⁵³ Notaire Borne. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1910, folio 11.

⁵⁴ Notaire Silvestre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1956, folio 35.

⁵⁵ Notaire Front. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1969, folio 227.

⁵⁶ Notaire Duplan. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1904, folio 120.

⁵⁷ Notaire Ferley, greffier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1986, folios 309 (verso) et 310.



6^{ème} degré

Sieur Jean Maurice DÉLÉANS, baptisé à Saint-Paul-sur-Isère le 25 juillet 1760 (parrain : Jean Maurice Ravenel ; marraine : Lucrèce Crépin). Il demeure à Saint-Paul au début de son mariage. Il épouse à Saint-Paul le 12 novembre 1776, avec un contrat dotal passé le surlendemain ⁵⁸, **Demoiselle Andréanne BONNET**, née à Conflans, fille de feu Arnaud Bonnet et de Nicolarde VILLIEN, demeurant à Conflans.

Enfants, baptisés à Saint-Paul :

- 7-1) Bernardin DÉLÉANS, baptisé le 28 janvier 1779 (parrain : Bernardin Tétaz ; marraine : Marie Brun) ; inhumé à Saint-Paul-sur-Isère le 30 novembre 1783.
- 7-2) Jean Joseph DÉLÉANS, né et baptisé le 2 septembre 1781 (parrain : Jean Péronnier ; marraine : Marie Joséphe Chapuis, femme de Joseph Duclos).

§ III - Postérité de Pierre DÉLÉANS le jeune, fils de Georges et de Simone GUIGOZ

2^{ème} degré

Honorable Pierre DÉLÉANS le jeune, dit **GERMANET**, baptisé à Verrens-Arvey le 12 avril 1634 (parrain : Pierre Chevrier ; marraine : Françoise, femme de Jean Daberet). Vers 1660, il s'établit en Lorraine, à Charmes sur Moselle, où il est manœuvre. Revenu en Savoie avec ses enfants peu avant 1697, il vit avec son fils Pierre, et il est inhumé à Hautecour le 12 décembre 1708. Le 30 septembre 1698, demeurant alors à Saint-Paul-sur-Isère, il acense pour quatre années à Honnête François à Jacques Déléans, clostrier (cloutier) à Verrens, une maison sise au village de Samuaz, avec son « sertout au-dessous », moyennant la cense annuelle de 7 florins ⁵⁹.

Le 24 septembre 1705, demeurant alors à Hautecour, il acense plusieurs terres à Georges à feu Claude Rey, de Verrens : une pièce de terre d'un journal au lieu des Serrallies, un pré de neuf fossorées au lieu appelé « aux Hostallets », un pré d'une seytorée à la Masse, un pré de trois fossorées aux Granges, un pré d'une demi seytorée à Samuaz, une pièce de vigne etc. Georges Rey devra s'acquitter d'une cense annuelle de six cartes de blé pour les terres et de 14 florins pour les prés, la vigne étant « à moitié prise, à partager sur la vigne en vendangeant ou en pressant, au choix dudit acensateur » ⁶⁰.

Dit « de Montmélian en Savoie », il épouse à Charmes le 12 octobre 1666 **Madeleine VIARD**, fille de feu Honorable Nicolas Viard, dit « Saint-Amour », lieutenant d'infanterie pour le service de S.A. (le duc de Lorraine). Elle est certainement morte avant 1708.

Enfants, nés et baptisés à Charmes sur Moselle :

- 3-1) Révérend Messire Pierre DÉLÉANS, prêtre, docteur en théologie, né le 12 août 1667 et ondoyé à la maison, puis baptisé à l'église (parrain : Pierre Oudry ; marraine : Claude Viard, fille du sieur Michel Viard, bourgeois de Charmes). Vicaire de Saint-Paul en 1697, curé de

⁵⁸ Notaire Déglise. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1560, folio 747. Nicolarde à feu Jean Antoine Villien, native d'Aime, constitue en dot à sa fille la somme de 1.000 livres, plus celle de 100 livres pour son trossel. De son côté, Jean Maurice Déléans, autorisé de son père, donne à sa femme 550 livres d'augment de dot.

⁵⁹ Notaire Excoffier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1410, folios 67 (verso) et 68.

⁶⁰ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1429, folio 91.



Cevins en 1704, puis de Hautecour, et en 1696, archiprêtre, recteur de la chapelle de la Ste-Croix de l'église Ste-Marie de Moûtiers après son cousin Charles, recteur et patron de la chapelle Notre-Dame-du-Puy de Samuaz. En 1699, il résigne sa chapellenie de Ste-Croix. Décédé dans sa cure de Hautecour, il est inhumé en cette paroisse le 2 novembre 1746.

Le 5 avril 1741, il vend à son neveu André à Benoît Déléans tous ses biens à Verrens, pour le prix de 400 livres ⁶¹.

En 1715, il entreprend de faire reconstruire le presbytère de Hautecour, dont les bâtiments tombent en ruine. Le 28 avril, il s'accorde avec le syndic et les communiers de la paroisse pour définir « l'économie » du projet. Le 11 juin suivant, il conclut un prix-fait avec Philibert Chedal, Jean Pierre Thiaud et Antoine Blanc, maîtres maçons et charpentiers, les deux premiers de Salins, le dernier de Beaufort. Ces artisans s'engagent à « faire de neuf la muraille de la chambre 'dernier', qui fait face à la chapelle de [la] Ste-Trinité, qu'ils tireront en long jusqu'au coin de la muraille de la grange ». Ils construiront « deux chambres neuves contiguës à celle qui y est déjà », et « feront toutes les murailles mitoyennes desdites chambres avec un placard dans la muraille de chacune, tous les planchers des dites trois chambres à niveau de celui du pêle de la cure ». Ils installeront les portes et fenêtres nécessaires, avec une « *viørbe* pour entrer à la porte maîtresse, qui se fera à la chambre du milieu ». Ils « relèveront toutes les murailles maîtresses tout autour de tout le bâtiment de la cure à niveau et à la hauteur du milieu de celle du côté du jardin, [...] et dans l'endroit où sont encore les vestiges d'une *pigeonnière*, [...] ils reboucheront toutes les murailles endans et dehors, referont la cheminée de la cuisine et du vieux grenier qui est contigu à la muraille de la cuisine ; ils sépareront en deux parts une petite muraille, en feront une dépense et un lavoir » et referont tous les planchers. Enfin, ils referont toute la charpente. Ils « observeront toute la régularité de l'architecture », et promettent de parachever les travaux à la prochaine St-André. Pierre Déléans fournira tous les matériaux « requis et nécessaires, sur les lieux ». Le coût total de l'opération s'élève à 600 florins : 200 « mettant la main à l'œuvre », 200 autres « le travail à moitié fait » et le restant à la fin des travaux ⁶².

Le 6 janvier 1718, moyennant 14 livres, il acquiert de Révérend Joseph à feu Gaspard Borlet, prêtre et vicaire de Hautecour ; d'Honnête Philibert à feu François Collomb ; et de Nicolas et Gaspard à Jean Louis Jorioz, tous cohéritiers de feu Messire Claude Bonod, ancien curé de Hautecour, l'ensemble des arrérages dus depuis la mort dudit curé Bonod, « consistant en plaids, lods, ventes, légats et autres droits seigneuriaux » ayant appartenu audit feu curé, et tels qu'ils sont précisés sur la reconnaissance de ces droits passée le 5 janvier 1680 ⁶³.

Il teste une première fois le 25 février 1730 dans sa cure de Hautecour. Le jour de son enterrement, il veut que l'on utilise neuf flambeaux d'environ deux livres chacun, et six chandelles de cire blanche sur le maître-autel. Pour ses funérailles, sa neuvaine et la fin de l'an de son décès, il veut le concours de tous les curés et prêtres « de la surveillance dudit Hautecour ». Il lègue 10 livres à l'autel du Saint-Sacrement de l'église de Hautecour. Il lègue à ses neveux et nièce, enfants de ses frères Benoît et Dominique, la propriété des biens sis à Verrens qui lui ont été légués par Charles et autre Charles Déléans, ses parents, le premier curé de Saint-Paul et le second curé des Avanchers. Il précise que son neveu Joseph (fils de Benoît) devra verser à ses frères et ses cousins la somme de 250 livres, en compensation de pareille somme « qu'il lui a fournie pour suivre le procès qu'il a eu avec le seigneur d'Angeville, son beau-frère ». Il lègue à François Tétaz, sa servante, douze bichets

⁶¹ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1906, *folios* 620 (*verso*) et 621.

⁶² Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1857, *folio* 61.

⁶³ Notaire Vulliermier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1862, *folio* 91.



de seigle et trois setiers de vin pur rouge, « pour ses agréables services ». Enfin, il fait ses héritiers universels ses frères Benoît et Dominique, leur substituant les enfants de sa sœur Louise Claudine ⁶⁴.

Le lendemain 26 février 1730, conjointement avec Révérend François Fillion, prêtre et chapelain de la Thuile, son cousin, tous deux héritiers universels de Charles Déléans, curé des Avanchers, il transporte deux créances héritées de ce dernier à Honorable Antoine Allermoz, époux de Catherine Déléans, nièce dudit curé des Avanchers, et à Jeanne Déléans, veuve d'Augustin Rellier-Marettaz, sœur de ladite Catherine : premièrement, un contrat de rente constituée par Claudine Déléans, veuve d'Hugues Cochet, en date du 7 juillet 1713, au capital de 1.000 florins ; deuxièmement, deux acquis de cense passés en 1715 et 1723, au capital de 100 florins ⁶⁵.

Le 1^{er} avril 1739, par acte passé dans son presbytère de Hautecour, agissant tant en qualité de recteur de la chapelle de Samuaz que comme héritier de son oncle Charles et légataire de son cousin Charles, curé des Avanchers, il acense pour neuf années à son frère Benoît et à son neveu André tous ses biens à Verrens. Ces biens consistent « entre autres choses en maison, grange, écuries, terres, prés, vignes, bois, *paquages*, pâturages, et autres en quoi qu'ils consistent ». Les champs, « qui sont *semables* », sont soumis à la cense annuelle de quatre cartes de froment « beau, beau, bon, pur, net et recevable, mesure de Conflans ». « Et quant aux prés, qui peuvent se faucher », la cense se monte à 2 livres 10 sols « monnaie de Savoie pour chaque fossorée de pré ». Celle des vignes s'élève à 3 livres pour chaque fossorée. Benoît et André promettent en outre « de maintenir non seulement le couvert de ladite chapelle, mais encore ceux des maisons, bâtiments et grange, dûment *regotoyés*, de faire consumer tout le foin et fourrages provenant des susdits biens dans les bâtiments acensés, afin d'engraisser les susdits biens ». Ils promettent encore de « ne souffrir aucuns chemins ni servitudes abusives, de les bien cultiver et travailler en bon laboureur, de relever les éboulements de terre qui pourront arriver, et de ne couper sur lesdits biens aucuns arbres vert ni sec sans le su et consentement dudit Révérend Pierre Déléans susdit accensateur ». Ils « se mettront en possession même dès aujourd'hui des biens dépendant de ladite chapelle, au préjudice d'un nommé Jean Girard, dit Poupellard, et de ses frères, dudit lieu de Verrens, qui les tiennent actuellement sans en avoir *iceux* payé les censes ni aucuns revenus d'*iceux* » ⁶⁶.

Il fait un second testament le 9 avril 1741. Il lègue 10 livres à la confrérie du St-Sacrement de Hautecour et 7 livres à celle du Rosaire, et prie les confrères d'assister à son enterrement et de prier Dieu pour le repos de son âme. Il lègue à la cure de Hautecour un tonneau cerclé de fer tenant cinq setiers, avec la jouissance d'un grand pressoir qu'il a acheté « avec ses consorts ». Il lègue à la chapelle Notre-Dame du Puits fondée au village de Samuaz, en la paroisse de Verrens, « dont il se trouve être par la voie de ses auteurs fondateur avec [d'] autres de sa famille », « tout ce qu'il a payé pour le soutien (*sic*) de ladite chapelle ». Il lègue 5 livres au couvent St-Michel de Moûtiers, priant les pères cordeliers de dire une messe pour le repos de son âme. Il lègue à Catherine Clavel, « sa servante dès longtemps », la somme de 30 livres, un pot à feu de fer et une couverture de drap « la meilleure qui se trouvera lors de son décès au choix de ladite Clavel », outre ses gages. Il lègue 80 livres à Honorable Pierre à André Muraz, son neveu et filleul, des Avanchers ; et 50 livres à Anne Muraz, sa nièce, sœur dudit Pierre. Il lègue par préciput à son frère Dominique un contrat de rente au capital de 100 florins, et à son frère Benoît l'usufruit d'une vigne de huit fossorées à Verrens. Il lègue à

⁶⁴ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1884, *folios* 135 et 252 (l'acte a été transcrit deux fois).

⁶⁵ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1884, *folio* 256. Ces titres avaient été légués aux enfants du couple Allermoz, à Jeanne Déléans et à ses enfants.

⁶⁶ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1902, *folios* 286 et 287.



son neveu Dominique, fils dudit Benoît, la propriété de cette vigne, ainsi que la maison de Verrens. Il ne lègue rien à son neveu André et à sa nièce Jeanne-Baptiste, parce qu'il leur a déjà donné beaucoup. Enfin, il fait ses frères Benoît et Dominique ses héritiers universels ⁶⁷. Il fait un codicille le 19 janvier 1746, « afin d'éviter qu'après son décès il n'arrive aucunes contestes ni querelles entre ses parents ou prétendants droits à son hoirie ». Il révoque en premier lieu « le légat de quarante bichets de seigle qu'il avait ordonné être distribué et donné par ses héritiers, institués dans son testament en aumône aux familles les plus pauvres de ladite paroisse d'Hautecour, attendu que ledit Révérend *codicillant* dit et déclare avoir lui-même depuis son dit testament délivré et distribué aux pauvres familles de ladite paroisse la susdite quantité de quarante bichets de seigle, et même au-delà ». « Il déclare encore qu'il révoque aussi expressément par son présent codicille par lui fait à la Catherine Clavel, sa servante, tant seulement pour ce qui concerne la somme de 30 livres, monnaie de Savoie, plus d'un pot de fer et de la couverte spécifiée dans le sus désigné testament, attendu aussi que ledit Révérend *codicillant* dit et déclare avoir déjà délivré et donné par ci-devant son dit testament à ladite Clavel, sa servante, ladite somme ». De même, il révoque pour les mêmes raisons les légats fait aux pères cordeliers et capucins de Moûtiers. Il lègue à ses neveux Dominique et André, demeurant tous deux à Verrens, tous les fruits et revenus que leur père et eux « peuvent avoir perçus de tout le passé ». Il déclare que son frère Benoît étant décédé depuis son testament, il appelle à sa place ses enfants mâles et femelles, à savoir Dominique, André et Jeanne-Baptiste. Par conséquent, il prive cette dernière de la part qu'il lui avait réservée, la donnant à son frère Dominique pour la moitié et un sixième, le reste devant être réparti entre ses neveux André et Dominique ⁶⁸.

3-2) *Discret & Honorable Benoît DÉLÉANS, qui suit.*

- 3-3) Jean DÉLÉANS, baptisé le 20 décembre 1671 (parrain : Jean Deslian ; marraine : Barbe Sauffroy).
- 3-4) Françoise DÉLÉANS, baptisée le 22 mars 1673 après avoir été ondoyée à la maison (parrain : Nicolas Voivier, de Charmes ; marraine : Françoise Vincet).
- 3-5) Claudinette, depuis Honorable Clauda DÉLÉANS, baptisée le 9 février 1675 (parrain : Maître Nicolas Otthin, boucher ; marraine : Claude, fille de Jean Poirot, « hôtelain » « au Cheval blanc ») ; inhumée aux Avanchers le 13 septembre 1732. Elle épouse en premières noces à Hautecour le 12 juillet 1707, avec un contrat dotal passé le 9 précédent ⁶⁹, Honnête Hugues COCHET, demeurant à Hautecour, fils de feu Pierre Cochet. Il teste le 17 février 1708. Pour ses funérailles, il veut la présence de quatre prêtres, outre le curé et le vicaire de Hautecour. Ils célébreront ensemble « la Sainte messe pour le repos de son âme et de ses prédécesseurs trépassés », c'est-à-dire deux grandes messes et les autres « basses », avec les responsoirs sur son corps. On emploiera à cette occasion deux livres de cire. Il ordonne deux sevellements dans l'année de son décès, « à la coutume du lieu », pour lesquels on demandera le concours de six prêtres, y compris le curé et le vicaire. On emploiera ces jours-là deux livres de cire. Il fonde à perpétuité quatre messes par an pour le repos de son âme et de ses prédécesseurs trépassés, moyennant la somme de 8 florins. Il affecte « spécialement »

⁶⁷ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1906, *folios* 623 à 626.

⁶⁸ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1916, *folio* 95.

⁶⁹ Notaire Dérex. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1841, *folios* 87 (*verso*) et 88. Révérend Pierre Déléans, curé de Hautecour, du consentement de son père et de Révérend Charles Déléans, son oncle, constitue en dot à sa sœur la somme de 700 florins, « plus divers meubles, linges, habits et autres bijoux », estimés 400 florins. De son côté, Hugues Cochet donne à sa future femme 150 florins en augment de dot. De plus, il lui fait donation « à cause de noces » de la somme de 1.000 florins et de tous les meubles qui se trouveront à son décès. Il lui laisse en outre l'usufruit de tous ses biens.



à cette fondation le revenu d'une pièce de terre de trois bichets située au terroir du Beuil, en la paroisse de Hautecour. Il lègue 30 florins « pour la réparation » du maître-autel de l'église de Hautecour, 5 florins à l'autel du Rosaire de cette église, 5 florins à la chapelle Ste-Barbe du village du Villard, et 5 florins à la chapelle St-Charles du village de Grégny. Il fait ses héritiers universels ses enfants « à naître », « mâles et filles », leur substituant sa femme ⁷⁰. Il décède un an plus tard sans postérité, et il est inhumé à Hautecour le 2 mai 1709. Claudine Déléans épouse en secondes noces aux Avanchers le 9 janvier 1714, et par contrat dotal du 3 précédent ⁷¹, Égrège André MURAZ, notaire ducal aux Avanchers, veuf d'Hugonine FOURRIER, et fils d'Égrège Jacques Muraz, bourgeois de Moûtiers, et d'Anne Marie MUGNIER. Il est mort au Fey-Dessus (aux Avanchers) le 12 avril 1741.

3-6) Sieur Dominique DÉLÉANS, né le 15 juin 1680 et baptisé le lendemain (parrain : Dominique, fils du maire Pierron Mathieu, de Rugney : marraine : Anne Catherine, fille de Didier Voivier, ancien maire de Charmes). Revenu en Savoie avec son père et sa famille, il devient maître apothicaire & chirurgien, et bourgeois de Moûtiers. Il s'installe à Bozel vers 1712 et décède en ce bourg, où il est inhumé le 25 avril 1754.

Le 4 février 1699, son frère Pierre passe en son nom un contrat d'apprentissage avec le sieur Benoît Pavilliet du Villard, maître apothicaire à Moûtiers, qui lui enseignera sa profession durant deux ans moyennant la somme de 250 florins ⁷².

Le 31 mars 1711, au nom de sa première femme, il acense pour six années à Honnêtes Claude François et Étienne Eynard, frères, du Villard de la Roche (en Montagny), les biens qu'elle a hérités en ce village (terres, prés et vignes), sous la cense de dix-neuf bichets de seigle, dix-neuf bichets d'orge, deux bichets de froment, et la somme de 12 florins ⁷³.

Le 26 janvier 1718, en qualité d'administrateur de ses enfants, il reconnaît devoir à Honnête Jean à feu Germain Roche, du village de la Tuile en la paroisse de Montagny, la somme de 26 livres 2 sols ⁷⁴.

Le 2 mai 1736, il donne quittance à Maîtres Jean Louis, Jacques, Jean Pierre et Joseph Varot, ses beaux-frères, pour la somme de 600 livres léguée à sa femme par sa mère Nicolarde Philotée Bernard. Il reconnaît également avoir reçu le trossel constitué en faveur de sa femme, et la somme de 180 livres « pour les intérêts des six années desdits six cent livres ». Pour s'acquitter du legs de leur mère, les frères Varot lui relâche la moitié d'une possession située au terroir de Saint-Bon en Bozel, lieu-dit « à Montréal ». Cette possession consiste en prés, terres, teppes et bâtiments, avec la moitié d'une pièce de pré « en pralin », dit « le Praz de l'Oullaz » ⁷⁵.

Le 11 octobre 1744, il acquiert de Marguerite à feu Gaspard Maître, de Bozel, une mesure sise en cette paroisse, au lieu des Tombettes, pour le prix de 12 livres ⁷⁶.

Il épouse 1^e) à Hautecour le 20 novembre 1710, avec un contrat dotal passé la veille ⁷⁷, Honorable Marie ULLIEL, bourgeoise de Moûtiers, fille de feu Maître Claude François

⁷⁰ Notaire Dérex. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1842, *folio* 237.

⁷¹ Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1854, *folio* 109. Claudine Déléans se constitue en dot tous ses biens fonciers (prés, terres, vignes, bâtiments, bois etc.), plus la somme de 300 florins, cinq tonneaux de bois, une cuve tenant dix-huit charges, un trossel de linge et de vêtements, quatre bagues d'or et une croix d'or évaluée à 45 florins. De son côté, André Muraz, voulant que sa future femme « ait de quoi subsister » au cas où il la précéderait dans la tombe, il lui fait une pension annuelle de 150 florins.

⁷² Notaire Hoste. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1825, *folios* 77 (*verso*) et 78.

⁷³ Notaire Fleury. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1848, *folio* 321.

⁷⁴ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1862, *folio* 26 (*verso*).

⁷⁵ Notaire Mugnier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1896, *folio* 564.

⁷⁶ Notaire Faure. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1913, *folio* 1123.



Ulliel, procureur au siège mage de Tarentaise, et d'Honorable Françoise DUCORNET. Elle est inhumée à Bozel le 21 mai 1715.

Il épouse 2^e) à Bozel le 22 février 1716, et par conventions passées la veille, Honorable Marie Anne, dite Marie VAROT, baptisée à Moûtiers le 11 juin 1689, fille de Maître Valentin VAROT, bourgeois de Moûtiers, et d'Honorable Nicolarde Philotée BERNARD. Par son testament du 1^{er} mars 1730, sa mère lui lègue la somme de 600 livres ⁷⁸. Elle est morte à Bozel, où elle est inhumée le 22 février 1755.

Enfants, du premier lit :

4-1) Sieur Charles DÉLÉANS, bourgeois de Moûtiers, baptisé en cette ville le 24 août 1711 (parrain : Révérend Messire Charles Déléans, prêtre, curé des Avanchers ; marraine : Andréanne Ulliel). Après son mariage, il s'établit au village de Villard-Roland, en la paroisse d'Aime, où se trouvent les biens de sa femme.

En mars 1749, il se pourvoit devant le juge-mage de Tarentaise et le requiert de citer son père à comparaître devant lui. Il expose « qu'il avait resté (*sic*) pendant vingt années absent du pays, et même depuis son bas âge, sans s'être *repatrié* ; et que, pendant son absence, il n'avait reçu aucun secours dudit son père ; et que, s'étant *repatrié* au mois de juillet de l'année dernière, il aurait cru que ledit sieur son père lui aurait procuré *amiablement* quelques secours pour son entretien et aliment (*sic*) ; et cependant, voyant que ledit son père ne lui voulait procurer aucune chose par amiable (*sic*) », il se voit contraint d'engager une procédure contre lui. Le juge-mage signe le décret le 10, et il est signifié à l'intéressé le surlendemain. Le 15 suivant, son père accepte de transiger avec lui, « ayant voulu condescendre et même aurait voulu par sa bonté paternelle faire connaître audit son fils qu'il voulait lui procurer autant de profit qu'il pourrait à ces fins, attendu que ledit sieur Dominique Déléans a convolé en secondes noces et que ledit son fils se trouve être de son premier lit ». Il lui relâche donc (pour servir à son entretien) le tiers des revenus provenant de sa feuve mère, et un setier de blé (moitié seigle et orge) à prendre à Bozel ⁷⁹. Établi à Aime, il est décédé après le 30 mars 1780.

Le 2 décembre 1754, il vend à la confrérie des Pénitents d'Aime la cense annuelle d'une livre 11 sols, au capital de 31 livres 5 sols ⁸⁰. Le 10 octobre 1756, il acquiert d'Hippolyte à feu Jean Fillion-Nicolet, de Saint-Paul sur l'Isère, une pièce de vigne au lieu-dit « la Mandolière », au territoire d'Aime, pour le prix de 200 livres ⁸¹. Le 7 novembre 1758, il donne quittance de la somme de 300 livres à Honorable Joseph à feu François Roche, du village de la Thuile en la paroisse de Montagny ⁸².

Il épouse à Moûtiers le 19 juillet 1752, avec un contrat dotal passé la veille ⁸³, Catherine ALLOY, bourgeoise de Moûtiers et demeurant alors à Aime (à Villard-Roland), veuve d'Honorable Guillaume MERMILLOD. Baptisée à Moûtiers le 17

⁷⁷ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1847, folio 405. Marie Ulliel se constitue en dot tous ses biens et ses droits, et pour 500 florins. De son côté, Dominique Déléans donne à sa future épouse la somme de 1.500 florins en augment de dot.

⁷⁸ Notaire Favre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1884, folio 292.

⁷⁹ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1922, folio 199.

⁸⁰ Notaire Brunet. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1679, folio 9.

⁸¹ Notaire Brunet. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1680, folio 243.

⁸² Notaire Bergonzy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1942, folio 137.

⁸³ Notaire Girod. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1929, folio 1203. Catherine Alloy constitue une dot de 1.000 livres, en bien-fonds situés à Villard-Roland. Elle donne en outre à son futur époux l'usufruit de ses biens, « par manière de reconnaissance et de gratification, attendu qu'elle est veuve et se trouve seule avec beaucoup d'embarras ». Elle constitue un trossel valant 6 x 20 livres.



juin 1708, elle est la fille de feu Maître André Alloy, bourgeois de Moûtiers, et de Pernette CRESSEND. Elle est morte à Aime le 31 mars 1780, et elle est inhumée le lendemain 1^{er} avril.

Le 27 septembre 1752, pour le prix de 40 livres, elle acquiert de Joseph Alloy, son frère, demeurant à Villard-Roland, une cuisine sise en ce village, dont le plancher est « tout pourri » et la cheminée « percée en plusieurs endroits », « avec les arbres et places s'il y en a »⁸⁴.

- 4-2) Sieur Jean Vincent DÉLÉANS, baptisé à Bozel le 27 février 1713 (parrain : Honnête Jean Vinant ; marraine : Honnête Claudine Déléans). Bourgeois de Moûtiers, il demeure ordinairement à Bozel. Après la mort de son père, il fait faire avec son frère l'inventaire de ses biens. Le 21 septembre 1754, il constitue son procureur général Honorable Joseph à feu François Roche, de Montagny, pour « exiger la moitié [de sa] part des biens à lui acensés conjointement avec le sieur Charles Déléans, son frère, situés rière la paroisse de Montagny ». Il lui donne aussi le pouvoir de « procéder à partages des bâtiments de [la] maison situés rière Bozel avec ledit sieur Charles Déléans », etc.⁸⁵.

- 3-7) Claude Louise DÉLÉANS, baptisée le 14 septembre 1686 (parrain : Louis Mourot jeune, fils de Maître [Alexis ?] ; marraine : Claudinette, fille du maire Jean Lallemand).

3^{ème} degré

Discret & Honorable Benoît DÉLÉANS, né à Charmes-sur-Moselle et baptisé le 1^{er} mars 1669 (parrain : Benoît Crocon, fils de Pierre, 'du Pain Abergement en France' [*sic*] ; marraine : Élisabeth, fille de Maître Jean Poirot, bourgeois de Charmes). Il demeure successivement à Saint-Vital en 1698, à Verrens en 1701, à Rognaix en 1705, à Aime en 1734, et il s'établit définitivement au village de Samuaz à Verrens en 1739. Il est décédé peu avant 1746.

Le 27 février 1711, en son nom et pour ses frères Pierre et Dominique, il admodie pour six ans plusieurs biens à Honnête François à feu Georges Déléans, de Samuaz. Situés sur le territoire de la paroisse, les biens admodiés consistent en une pièce d'un journal de terre aux Serrallies, d'une pièce de pré d'une fessorée aux Hostallez, d'une pièce de pré d'un quarteron à Samuaz, d'un pièce de terre d'un quarteron à la Bouvière, d'une pièce de pré d'une seytorée à la Masse, d'une autre pièce de pré (de trois fessorées) aux Granges, d'une pièce de vigne, d'une pièce de bois aux Fontaines et de leur part des granges et des bâtiments aux Serrallies. La cense annuelle est de six cartes de froment pour les terres, de 14 florins pour les prés, d'une paire de poulets et d'une carte de noix. La vigne est « à moitié prise »⁸⁶.

Le 20 novembre 1734, il relâche en faveur de son fils André et de Genette Marguerat, son épouse, les bâtiments et les biens que cette dernière avaient constitués pour sa dot⁸⁷.

Il épouse vers 1692 **Marguerite HENRIET**.

⁸⁴ Notaire Varot. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1676, folios 269 (verso) et 270.

⁸⁵ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1933, folios 688 (verso) et 689.

⁸⁶ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1441, folios 617 (verso) et 618.

⁸⁷ Notaire Crosaz. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1658, folios 347 (verso) et 348.



Enfants :

4-1) Discret Joseph DÉLÉANS, né vers 1694. Chirurgien à Aime, il est mort en cette ville le 11 décembre 1734.

Il épouse à Hautecour le 27 février 1724 Demoiselle Catherine d'ANGEVILLE⁸⁸, née le 28 août 1684 à Amezyieu dans le Bugey et baptisée à Talissieu le surlendemain, fille de feu Illustre seigneur Messire Joseph Nazaire d'Angeville, comte de Lompnes, lieutenant-colonel du régiment de Thouy, et de Demoiselle Catherine Françoise de BEAUMONT-CARRA.

Le 16 février 1724, Jean Astier-Perret, de Mâcot, lui alberge un bâtiment près de la cure de cette paroisse, pour le prix capital de 530 livres et sous la cense annuelle de 20 livres 10 sols. Le 2 janvier 1735, invoquant le décès de son mari et « ne pouvant satisfaire au paiement de ladite cense ; et d'ailleurs, étant envoyée de s'en retourner dans son pays natal (*sic*) », elle renonce à l'albergement de ladite maison en faveur d'Honorable Michel Hudry, marchand de Mâcot, cessionnaire des droits de Jean Astier. Elle le prie néanmoins « de préférer Honorable Benoît Déléans, son beau-père, et ses enfants mâles, au prix de tous autres légitimes acquéreurs », dans le cas où ils souhaiteraient prendre ce bien en albergement⁸⁹.

Elle teste à Aime le 2 janvier 1735, dans la maison de son mari qu'elle fait son héritier universel. Elle prie le curé, « dès qu'elle aura payé le tribut à la Nature, de lui accorder la sépulture dans un lieu honorable du cimetière dudit Aime, et pour regard (*sic*) de ses frais funéraires, tant pour l'enterrement, luminaire, sonnerie, qu'autres [services ?] accoutumés [à] faire au présent lieu, elle remet le tout à la direction et piété dudit Maître Déléans son époux, à qui (*sic*) elle a toute sorte de confiance ». Elle lègue 50 livres à l'église d'Aime, pour les œuvres pies de cette paroisse. Elle lègue de même 50 livres aux pauvres de l'hôpital d'Aime⁹⁰.

4-2) **Honorable Dominique DÉLÉANS, qui suit.**

4-3) Philippa DÉLÉANS, baptisée à Verrens-Arvey le 4 mars 1701 (parrain : Jean-Baptiste Guigoz ; marraine : Philippa Déléans) ; inhumée aux Avanchers le 15 avril 1725. Elle épouse

⁸⁸ Cette alliance est réellement inimaginable, et seul le haut degré d'honorabilité de la famille du curé de Hautecour a pu racheter la disproportion des conditions sociales des époux. Les d'Angeville sont riches et bien établis, et leur parentèle particulièrement brillante. En outre, Catherine d'Angeville est déjà une femme mûre, bien plus âgée que son mari, et son mariage ne peut se comprendre que s'il fut fondé sur des convenances d'ordre « spirituel ». Il ne laisse pas de surprendre malgré tout, surtout si l'on considère l'ascendance et la parenté de la demoiselle. Les d'Angeville sont d'ancienne noblesse, originaires de Champagne et établis en Savoie vers 1430. Ils ont compté trois chevaliers de Malte, dont un commandeur de son ordre. Leurs alliances furent brillantes, prises dans la meilleure noblesse savoyarde : Lucinge, Beaufort, Menthon, Luyrieu, excusez du peu ! Parmi les personnalités de cette famille, on peut signaler un primicier de La Roche, érudit célèbre en son temps, qui fut vicaire général et official du diocèse de Genève à l'époque de saint François de Sales. Par sa mère, l'épouse de Joseph Déléans peut se targuer d'entours prestigieux. Sa grand-tante n'est ni plus ni moins que l'un des piliers de l'ordre de la Visitation, Catherine de Beaumont († 1655), amie personnelle de sainte Jeanne de Chantal, qui lui confia la direction du premier couvent de visitandines à Paris. Les tantes de Catherine d'Angeville ont toutes fait des mariages éclatants : l'une a épousé le marquis de Chaffardon, premier président du Sénat et commandant général du duché de Savoie ; la seconde fut marquise de Challes et première dame d'honneur de Madame Royale ; et la troisième fut marquise de Lullin. Une de ses cousines germaines, fille de sa tante de Challes, épouse un an avant elle Marc-Antoine Costa de Beauregard, marquis de Saint-Genix, gentilhomme de la Chambre de l'empereur Charles VII, ancêtre de tous les Costa de Beauregard !

⁸⁹ Notaire Villien. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1659, *folio* 5.

⁹⁰ Notaire Crosaz. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1651, *folio* 19.



en cette paroisse le 4 juillet 1719, avec un contrat dotal passé le 11 juin précédent ⁹¹, Honorable André MURAZ, demeurant aux Avanchers, fils de feu Joseph Muraz.

4-4) Honnête André DÉLÉANS, dont la postérité est rapportée au § IV.

4-5) Honorable Jeanne-Baptiste DÉLÉANS, née à Rognaix (au village de la Rochette) et baptisée en cette paroisse le 21 (ou 11) mars 1705 (parrain : Martin Marbel ; marraine : Jeanne-Baptiste Pignard) ; inhumée à Verrens-Arvey le 31 octobre 1762. Elle teste le 6 juin 1746 dans la maison de son mari à Verrens, faisant ce dernier son héritier universel ⁹². Demeurant alors à Rognaix, au village de la Rochette, elle épouse à Verrens-Arvey le 7 juin 1740, et par contrat dotal du 5 avril 1741 passé dans la cure de Hautecour ⁹³, Honorable Christophe MUGNIER-BEAUFORT, né vers 1700, fils de feu Claude, de Verrens-Arvey. Veuf, il se remarie à Verrens-Arvey le 29 novembre 1762 avec Jacquemine MERMOZ. Il est mort à Verrens le 7 octobre 1789, et il est inhumé le surlendemain.

4^{ème} degré

Honorable Dominique DÉLÉANS, né à Saint-Vital et baptisé en cette paroisse le 6 décembre 1698 (parrain : Dominique Déléans ; marraine : Jeanne Rey). Il est légataire de son oncle le curé de Hautecour en 1730, et l'un de ses héritiers en 1746. Il demeure à Verrens, où il est mort le 6 juin 1779.

Le 9 juin 1768, Maître Jean Pierre à feu Maître Bernardin Perret, notaire collégié à Verrens, lui alberge un pré situé au Buloz, contenant environ deux seytorées, sous la cense annuelle d'une demi carte de froment ⁹⁴.

Il épouse à Verrens-Arvey le 24 janvier 1742 **Jeanne Françoise BERGER**, baptisée en cette paroisse le 3 juin 1718, fille de Jacques Berger et de feu Jacquemine MUGNIER-BELFORT. Elle est morte « octogénaire » le jour de Noël 1788, et elle est inhumée le lendemain à Verrens.

Le 5 mai 1754, conjointement avec son mari, elle cède à Honorable Laurent à feu François Curtet, de Verrens, le légat que lui a fait son père pour ses droits paternels et maternels, et aussi la part d'augment fait à sa feu mère ⁹⁵. Elle est morte à Verrens-Arvey le jour de Noël 1788, et elle est inhumée le lendemain.

Enfants, baptisés à Verrens :

5-1) Honnête Joseph DÉLÉANS, qui suit.

5-2) Jean Antoine DÉLÉANS, baptisé le 7 janvier 1745 (parrain : Jean Antoine à Pierre Mermoz ; marraine : Andréanne Berger, tante maternelle du baptisée).

⁹¹ Notaire Vulliermier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1865, folios 437 (verso) et 438. Révérend Pierre Déléans, curé d'Hautecour, « ayant d'inclination (sic) pour la Philippa Déléans, sa nièce, et souhaitant lui procurer son établissement », lui constitue en dot la somme de 240 livres pour ses droits paternels et maternels, et la somme de 120 livres « par don gratuit ». Il lui constitue aussi son trossel de linge et de vêtements, six aunes de toile « mêlée » et un coffre de sapin « ferré et serrant à la clef ». Le contrat est passé en présence de Révérend Charles Déléans, curé des Avanchers et cousin de Philippa ; et de Jean Joseph Muraz, frère du futur époux.

⁹² Notaire Mercier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1497, folio 346.

⁹³ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1906, folios 617 à 619. Benoît Déléans constitue en dot à sa fille le tiers de ses biens, à partager après sa mort avec Charles et Vincent, ses autres enfants. Il lui constitue également son trossel, estimé 50 livres. De plus, le curé de Hautecour donne à sa nièce la somme de 133 livres. De son côté, Christophe Beaufort donne à sa femme 173 livres 9 sols 4 deniers pour son augment.

⁹⁴ Notaire Voutier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1535, folio 530.

⁹⁵ Notaire Palluel. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1511, folio 362. Le contrat cite en référence le testament de Jacques Berger, fait le 7 avril 1752.



- 5-3) Pierre DÉLÉANS, baptisé le 23 août 1747 (parrain et marraine : Pierre et Pétronille Girard).
- 5-4) N DÉLÉANS, né le (22) janvier 1750 et décédé à la naissance.
- 5-5) Christophore DÉLÉANS, baptisé le 25 octobre 1750 (parrain : Christophore Bally ; marraine : Laurence Mermoz).
- 5-6) François DÉLÉANS, baptisé le 18 août 1754 (parrain : François Grange ; marraine : Thomasse Mermoz) ; *obiit* le 23 avril 175(9).
- 5-7) Jean Pierre DÉLÉANS, baptisé le 28 septembre 1757 (parrain et marraine : Pierre Mermoz et sa femme Jeanne Siby).

5^{ème} degré

Honnête Joseph DÉLÉANS, baptisé à Verrens le 5 mars 1743 (parrain et marraine : Joseph et Jeanne Berger). Agriculteur à Samuaz, il est mort en ce village le 10 prairial an II (29 mai 1794). Il épouse à Cléry le 31 juillet 1764, avec un contrat dotal passé le 19 précédent ⁹⁶, **Josèphe SIBUET-RELIARD**, demeurant à Cléry, où elle est née, fille de Jean-Baptiste Sibuet et de Françoise GRAFFION. Elle est morte à Verrens le 27 avril 1793.

Enfants, nés à Samuaz et baptisés à Verrens :

- 6-1) Josèphe DÉLÉANS, baptisée le 27 mai 1765 (parrain et marraine : Dominique et Jeanne Mermoz ; morte à Verrens-Arvey le 3 janvier 1774 et inhumée le lendemain.
- 6-2) Marie DÉLÉANS, baptisée le 29 avril 1768 (parrain et marraine : François Déléans-Germanet et Marie Déléans).
- 6-3) Christophora DÉLÉANS, baptisée le 16 avril 1772 (parrain et marraine : Dominique Mermoz et Christophora Fraix-Bavuz) ; inhumée à Verrens le 9 octobre 1773.
- 6-4) Françoise DÉLÉANS, baptisée le 10 octobre 1774 (parrain et marraine : Dominique Déléans et Françoise Berger, sa femme). Elle est morte sans alliance à Samuaz le 8 février 1809, et elle est inhumée à Verrens le lendemain.
- 6-5) Antoine DÉLÉANS, né et baptisé le 8 novembre 1776 (parrain et marraine : Jean Antoine Siby et Marie Chevrier, sa femme) ; inhumé à Verrens le 17 suivant.
- 6-6) Laurence DÉLÉANS, née et baptisée le 15 avril 1778 (parrain : Joseph Sibuet, dit Ramex ; marraine : Laurence Merme) ; inhumée à Verrens le 27 octobre 1779.
- 6-7) **Joseph DÉLÉANS, qui suit.**

6^{ème} degré

Joseph DÉLÉANS, né à Samuaz et baptisé à Verrens-Arvey le 11 juillet 1781 (parrain : Joseph Fraix-Bavuz ; marraine : Anne Déléans). Cultivateur à Samuaz, il est mort chez lui le 29 janvier 1841.

Il épouse à Verrens-Arvey le 17 prairial an X (6 juin 1802) **Josèphe SIBY**, sage-femme, née en cette commune le 10 janvier 1780, fille de Jean Antoine Siby et de Marie CHEVRIER. Elle est morte à Verrens-Arvey le 7 août 1850.

⁹⁶ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1528, *folio* 436. Jean-Baptiste à feu Jean Sibuet constitue en dot à sa fille la somme de 60 livres, une génisse d'un an, un coffre de sapin fermant à clé, un tour à filer une paire de manches de ratine, un drap de toile et trois aunes de toile commune. Il lui constitue encore un trossel de linge et d'habits évalué à 90 livres. De son côté, Joseph Déléans, autorisé de son père, donne à sa future épouse 30 livres d'augment de dot.



Enfants, nés à Samuaz et baptisés à Verrens :

- 7-1) Marie DÉLÉAND, née et baptisée le 21 janvier 1804 (parrain : Antoine Siby ; marraine : Marie Déléans) ; morte à Samuaz le 12 octobre 1819 et inhumée le lendemain.
- 7-2) Jeanne Louise DÉLÉAND, née le 9 janvier 1807 et baptisée le lendemain (parrain : Pierre Sibille ; marraine : Jeanne Louise Rey) ; morte à Samuaz le 17 juin 1814 et inhumée le lendemain.
- 7-3) **Pierre DÉLÉAND, qui suit.**
- 7-4) Autre Jeanne Louise DÉLÉAND, née et baptisée le 25 septembre 1814 (parrain : Jean Joseph Mermoz ; marraine : Louise Orset, femme de Joseph Girard).
- 7-5) Laurence DÉLÉAND, née et baptisée le 30 décembre 1820 (parrain : Joseph Victor Tornier ; marraine : Laurence à Dominique Merme, femme de François Fraix-Bavuz). Elle fait sa première communion dans l'église de Verrens le 19 juillet 1835.
- 7-6) Joseph Marie DÉLÉAND, né et baptisé le 7 août 1823 (parrain et marraine : Joseph Mermoz et Josèphe Burgat, son épouse) ; mort le 16 décembre 1826 et inhumé à Verrens le lendemain.

7^{ème} degré

Pierre DÉLÉAND, né à Samuaz le 2 novembre 1809 et baptisé à Verrens le lendemain (parrain : Pierre Rey ; marraine : Jeanne Déléans). En 1877, il est journalier à Paris.

Il épouse à Verrens-Arvey le 3 novembre 1830 **Jeanne SIBUET**, née en cette paroisse le 15 août 1806, fille de Laurent Sibuet, dit Ramex, et de Balthazarde MOJON, laboureurs. Elle est morte à Verrens-Arvey (au hameau des Berger) le 29 août 1877.

Enfants, nés à Samuaz et baptisés à Verrens :

- 8-1) Joseph DÉLÉAND, né et baptisé le 6 avril 1831 (parrain et marraine : Joseph François Vally-Péradet ; marraine : Louise Déléans) ; mort à Samuaz le 9 novembre suivant et inhumé le lendemain.
- 8-2) François DÉLÉAND, né et baptisé le 19 décembre 1832 (parrain : François à Jean-Baptiste Déléans et sa mère Jeanne) ; décédé le 24 suivant, veille de Noël.
- 8-3) Autre Joseph DÉLÉAND, jumeau du précédent et baptisé avec lui (parrain : Joseph Vally-Bérard ; marraine : Péronne Déléans) ; décédé le même jour que son frère.

§ IV - Postérité d'André DÉLÉANS, fils de Benoît et de Marguerite HENRIET

4^{ème} degré

Honnête André DÉLÉANS, né à Hautecour et baptisé le 4 février 1713 (parrain : Joseph Jorioz ; marraine : Claudine Déléans). Il demeure d'abord à Aime à l'époque de son mariage, et s'établit avec son père à Samuaz en 1739. Il est décédé le 21 mai 1786, et il est inhumé à Verrens-Arvey le lendemain.

Le 5 avril 1741, en qualité d'administrateur des biens de sa femme, il vend à Christophe à feu Claude Ract, de Plancherine, demeurant à Aime, les droits de sa femme dans les hoiries de sa mère



et de Marie Longet, son aïeule, pour le prix de 400 livres. Ces droits portent sur des biens sis à Aime et à Mâcot⁹⁷.

Le 30 mars 1742, étant encore sous l'autorité de son père, il prend en acensement de son oncle l'archiprêtre Pierre Déléans, patron et recteur de la chapelle de Samuaz, tous les biens-fonds dépendant de ladite chapelle Notre-Dame-du-Puy. Situés *rière* le terroir de Verrens, ces biens consistent en « bâtiments, grange, place, four, mesure, prés, terres, bois, paysages, vignes » etc., « avec les arbres dans étant ». Le bail est pour neuf ans, sous la cense annuelle de 70 livres⁹⁸.

Il teste le 10 octobre 1756 dans sa maison de Verrens. Il lègue à ses filles Marie, Pernelle, Anne Marie et Perroline, à chacune 80 livres. Il laisse à sa femme l'usufruit de ses biens, lui confie la tutelle de leurs enfants « pupils », et fait son fils Dominique son héritier universel⁹⁹.

Il épouse à Hautecour le 20 août 1732, et par contrat dotal de la veille¹⁰⁰, **Honorable Geneviève MARGUERAT**, fille de feu Jean Pierre Marguerat et de défunte Georgine DUCHOSAL, d'Aime. Elle est morte à Verrens-Arvey le 7 novembre 1779.

Enfants :

- 5-1) Jean Claude DÉLÉANS, né à Aime le 7 avril 1734, d'abord baptisé à la maison, puis à l'église (parrain : Claude Cordier ; marraine : Jeanne-Baptiste Déléans) ; inhumé *ibidem* le 15 suivant.
- 5-2) Pierre DÉLÉANS, baptisé à Aime le 1... septembre 1735 (parrain : Pierre [Brisset ?] ; marraine : Pétronille, femme de Jean Brunet) ; inhumé à Verrens le 2 octobre 1739.
- 5-3) N DÉLÉANS, né à Verrens-Arvey le 24 janvier 1738 et décédé à la naissance.
- 5-4) Claude DÉLÉANS, baptisé à Verrens le 17 avril 1739 (parrain et marraine : Claude Fraix et Antoinaz Siby, sa femme) ; inhumé *ibidem* le 5 août 1746.
- 5-5) N DÉLÉANS, né à Samuaz le 2 octobre 1739 et décédé à la naissance.
- 5-6) Pierre DÉLÉANS, baptisé à Verrens le 21 décembre 1741 (parrain : Pierre Girard) ; inhumé *ibidem* le 28 juillet 1746.
- 5-7) Marie DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 4 août 1745 (parrain et marraine : Jean Claude Siby et Marie Rey, son épouse). Elle est morte sans alliance à Samuaz le 18 février 1820, et elle est inhumée à Verrens le surlendemain.
- 5-8) Pernelle DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 2 septembre 1747 (parrain et marraine : Jean et Pernelle Girard).
- 5-9) Laurent DÉLÉANS, baptisé à Verrens le 9 août 1750 (parrain : Jean Claude Rey ; marraine : Jeanne Françoise Berger, femme de Dominique Déléans).
- 5-10) Dominique DÉLÉANS, qui suit.**
- 5-11) Jeanne, *alias* Anne Marie DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 22 novembre 1753 (parrain : Joseph Siby ; marraine : Jeanne Biquet, femme de Joseph Lachenal). Elle est morte à Verrens-Arvey le 6 octobre 1783, « trentenaire », et elle est inhumée le lendemain.
- 5-12) Pétronille DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 18 mars 1756 (parrain et marraine : Jacques Mermoz et sa femme Pétronille Fraix-Bavuz). Elle est morte à Samuaz le 4 décembre 1820, et elle est inhumée le lendemain.

⁹⁷ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1906, *folios* 619 (*verso*) et 620.

⁹⁸ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1908, *folio* 520.

⁹⁹ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1515, *folio* 751 (*verso*).

¹⁰⁰ Notaire Crosaz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1656, *folio* 281. Genette Marguerat, assistée de son frère Jean Antoine et de Maxime Marguerat, son oncle, se constitue en dot ses biens et ses droits sur l'hoirie de sa mère et de feu Marie Longet, son aïeule. Elle se constitue aussi son trossel de linge et de vêtements, avec des ustensiles de cuisine, de la vaisselle d'étain, une table longue de noyer, un coffre de sapin fermant à clé, une chaise basse de noyer et un grand panier « d'osier en ovale ». Joseph Déléans, frère d'André, est l'un des témoins.



5^{ème} degré

Dominique DÉLÉANS, baptisé à Verrens le 29 août 1751 (parrain : Dominique Déléans ; marraine : Jacquemine Mermoz). Cultivateur à Samuaz, il est mort chez lui le 2 octobre 1831, « sans avoir pu recevoir d'autres sacrements que celui de l'extrême-onction, mais ayant reçu environ deux mois auparavant la sainte communion par dévotion dans la chapelle du village où il demeurait, à cause de son extrême vieillesse qui ne lui permettait pas de se transporter à l'église de la paroisse ». Il est inhumé à Verrens le lendemain.

Il épouse à Verrens-Arvey le 22 novembre 1780 **Jeanne BURGAT**, fille de Joseph Burgat, charpentier, et de feu Prospère BURGAT. Elle est morte à Verrens-Arvey le 27 juin 1791.

Enfants, nés à Samuaz et baptisés à Verrens :

6-1) **Jean-Baptiste DÉLÉANS**, *qui suit*.

6-2) **François DÉLÉANS**, *dont la postérité est rapportée au § V*.

6-3) **Josèphe DÉLÉANS**, née et baptisée le 14 mars 1785 (parrain et marraine : Dominique et Josèphe Merme). Elle épouse à Verrens-Arvey le 29 avril 1806 Christophe PIFFET, de Plancherine, fils de François Piffet et de feu Gasparde CLÉMENT.

6-4) **Pernette**, dite Péronne DÉLÉANS, née et baptisée le 31 juillet 1787 (parrain : Joseph Burgat ; marraine : Pernette Déléans) ; morte à Verrens-Arvey (au hameau des Sibuet) le 23 décembre 1870. Elle épouse à Verrens-Arvey le 21 janvier 1823 Laurent SIBUET, né et baptisé en cette paroisse le 3 février 1780, veuf de Balthazarde MOJON, fils de feu Joseph Sibuet, dit Ramex, et de défunte Jacqueline GIRARD. Il est mort à Verrens-Arvey le 14 mars 1831.

6-5) **Françoise DÉLÉANS**, née et baptisée le 30 septembre 1789 (parrain et marraine : Pierre Rey, du Mollard, et Françoise Déléans-Germanet, son épouse). Elle est morte sans alliance à Samuaz le 12 décembre 1820, et elle est inhumée à Verrens le surlendemain.

6^{ème} degré

Jean-Baptiste DÉLÉANS, né à Samuaz le 14 septembre 1781 et baptisé à Verrens le même jour (parrain : Jean-Baptiste Burgat ; marraine : Marie Déléans). Il est cultivateur à Samuaz.

Il épouse à Verrens-Arvey le 8 février 1809 **Jeanne REY**, née et baptisée en cette paroisse le 19 février 1787, fille de feu Pierre Rey et de défunte Françoise DÉLÉANS-GERMANET. Cultivatrice à Verrens-Arvey, elle est morte en cette paroisse le 31 janvier 1847.

Enfants, nés à Samuaz et baptisés à Verrens :

7-1) **Dominique DÉLÉAND**, né le 15 décembre 1809 et baptisé le lendemain (parrain et marraine : Dominique Déléans et sa fille Péronne).

7-2) **François DÉLÉAND**, né le 17 septembre 1811 et baptisé le lendemain (parrain et marraine : François et Françoise Déléans, frère et sœur).

7-3) **Joseph DÉLÉAND**, né le 28 juin 1814 et baptisé (parrain et marraine : Joseph Fraix-Bavuz et Laurence Mermoz, sa belle-fille) ; mort le 10 juillet suivant et inhumé le lendemain.

7-4) **Autre Joseph DÉLÉAND**, *qui suit*.

7-5) **Louise DÉLÉAND**, née et baptisée le 1^{er} avril 1821 (parrain : Dominique Déléans ; marraine : Louise Rey) ; morte à Samuaz le 13 avril 1821 et inhumée le surlendemain.

7-6) **Péronne DÉLÉAND**, jumelle de la précédente et baptisée avec elle (parrain : Joseph à Jean Joseph Mermoz ; marraine : Péronne à Dominique Déléans) ; morte à Samuaz le 7 mai suivant sa naissance et inhumée le lendemain.



- 7-7) Laurent DÉLÉAND, né vers 1823. Il fait sa première communion dans l'église de Verrens le 31 mars 1838. Il est mort à Samuaz le 26 septembre 1866.
- 7-8) Laurence DÉLÉAND, née le 20 juillet 1828 et baptisée le lendemain (parrain : François Déléans, frère ; marraine : Laurence Mermoz, veuve de François Fraix-Bavuz). Elle fait sa première communion dans l'église de Verrens le 7 janvier 1841, « jour de la communion générale de la mission donnée à Verrens ». Elle épouse à Verrens-Arvey le 8 août 1854 Jacques CHARVET, né à Chevron vers 1826, fils de Maurice Charvet et de Marguerite CLÉMENT-ROCHAZ. En 1876, il est cultivateur au hameau du Mouiller.
- 7-9) Pierre DÉLÉAND, jumeau de la précédente et baptisé avec elle (parrain : Pierre à Joseph Rey ; marraine : Jeanne Louise, sa sœur). Il fait sa première communion dans l'église de Verrens le 7 juin 1842. Le 12 mai 1846, il reçoit le sacrement de confirmation des mains de Mgr Billiet, archevêque de Chambéry, alors en visite à Verrens-Arvey. Agriculteur à Samuaz, il est mort en ce hameau le 2 mai 1894.
Il épouse à Verrens-Arvey le 16 février 1858 Marie MARTINOT, née à Crolles vers 1838, fille de feu François Martinot et de Claudine GÉRANTE.
Enfants, nées à Samuaz :
- 8-1) Madeleine Françoise DÉLÉAND, née le 28 janvier 1859 et baptisée le lendemain à Verrens (parrain : Laurent Déléand ; marraine : Claudine Gérante) ; morte à Verrens-Arvey le 1^{er} octobre 1861.
- 8-2) Marie Eugénie DÉLÉAND, née le 10 janvier 1861. En 1906, elle est cultivatrice à Samuaz avec sa sœur Pauline et ses nièces Pauline et Marie Coutaz.
- 8-3) Claudine Françoise DÉLÉAND, née le 23 juin 1864, morte le 3 février 1878.
- 8-4) Françoise DÉLÉAND, née le 8 mars 1867. Elle épouse à Albertville le 21 mai 1892 Marie Antoine COUTAZ, buraliste en cette ville, né à Césarches le 7 février 1852. Veuf de Marie Léonie BLANC, il est fils de Joseph Coutaz, cultivateur à Césarches, et de feu Françoise JANET.
- 8-5) Marie Fibronie DÉLÉAND, née le 1^{er} juin 1870, morte à Albertville le 13 juillet 1958. Elle épouse à Paris (XIV^e arrondissement) le 18 décembre 1926 Georges Max LILIAN.
- 8-6) Pauline DÉLÉAND, née le 12 avril 1873. Elle est morte à Albertville le 4 février 1951.

7^{ème} degré

Joseph DÉLÉAND, né à Samuaz le 4 janvier 1817 et baptisé à Verrens même jour (parrain et marraine : Christophe Piffet et Josèphe Déléans, sa femme). Agriculteur à Samuaz, il est mort au hameau des Mollies le 22 mai 1896.

Il épouse à Verrens-Arvey le 23 février 1846 **Jeanne Marie FRAIX-BABUCHON**, fille de Jean-Baptiste Fraix-Babuchon et de feu Georgine FRAIX-BAVUZ.

Enfants, nés (à Samuaz) et baptisés à Verrens :

- 8-1) Josèphe DÉLÉAND, née et baptisée le 14 mars 1847 (parrain et marraine : Jean-Baptiste et Josèphe Fraix-Babuchon). Elle épouse à Verrens-Arvey le 17 août 1874 Joseph Marie MOJON, né en cette commune le 16 novembre 1841, fils de François Mojon et de Péronne DÉLÉAND, cultivateurs au hameau du Mouiller. Il est cultivateur avec ses parents.
- 8-2) Laurent DÉLÉAND, né le 20 septembre 1848 et baptisé le lendemain (parrain et marraine : Laurent et Laurence Déléand).



- 8-3) Laurence DÉLÉAND, née et baptisée le 22 avril 1850 (parrain : Joseph Fraix-Babuchon ; marraine : Laurence Déléand) ; morte le surlendemain.
- 8-4) Laurence Jeanne DÉLÉAND, née et baptisée le 22 septembre 1851 (parrain : Laurent Déléand, cultivateur ; marraine : Laurence Fraix-Babuchon). Elle épouse à Verrens-Arvey le 23 avril 1878 Laurent PIFFET, garçon d'hôtel, né en cette commune le 17 novembre 1845, fils de Joseph Piffet et de feu Claudine FRAIX-BABUCHON.
- 8-5) Françoise DÉLÉAND, née le 11 août 1860 et baptisée le lendemain (parrain et marraine : Pierre et Françoise Piffet, de Verrens-Arvey).

§ V - Postérité de François DÉLÉANS, fils de Dominique et de Jeanne BURGAT

6^{ème} degré

François DÉLÉANS, né à Samuaz le 16 janvier 1783 et baptisé à Verrens le même jour (parrain : François à Alexis Rey ; marraine : Anne Déléans). Cultivateur à Samuaz, il est mort dans sa maison le 12 septembre 1851.

Il épouse à Verrens-Arvey le 23 février 1808 **Jeanne Louise REY**, née et baptisée en cette paroisse le 25 mars 1782, fille de feu Pierre Rey et de défunte Françoise DÉLÉANS-GERMANET. Elle est morte à Verrens-Arvey le 7 mars 1855, et elle est inhumée le lendemain.

Enfants, nés à Samuaz et baptisés à Verrens :

- 7-1) Péronne DÉLÉAND, née le 11 août 1810 et baptisée le lendemain (parrain : Jacques Collet ; marraine : Péronne Communal, veuve Pachoud) ; morte à Verrens-Arvey le 22 février 1875. Elle épouse en cette paroisse le 27 juin 1838 François MOJON, né *ibidem* le 8 août 1806, fils de Joseph Mojon et de feu Marie BALLY. Il est mort à Verrens-Arvey le 26 juin 1901.
- 7-2) Jeanne, dite Jeanne Marie DÉLÉAND, née le 26 octobre 1812 et baptisée le lendemain (parrain et marraine : Jean-Baptiste Déléans et Jeanne Rey, son épouse) ; morte à Verrens-Arvey le 23 juin 1861. Elle épouse en cette paroisse le 24 août 1846 Joseph TAFFET, né à Verrens-Arvey le 12 juillet 1815, veuf de Françoise VALLIN, fils de feu Jean Pierre Taffet et de défunte Jacqueline MESTRALLET. Il est mort à Verrens-Arvey le 18 février 1897.
- 7-3) Marie DÉLÉAND, née le 16 février 1814 et baptisée le lendemain (parrain et marraine : Dominique Déléans et sa fille Péronne) ; morte à Verrens-Arvey (au hameau des Berger) le 19 février 1874. Elle épouse à Verrens-Arvey le 27 juin 1838 François BERGER, né le 18 novembre 1815 au hameau des Berger¹⁰¹, fils de feu Joseph Berger et de défunte Laurence CLOPPET.
- 7-4) Laurent DÉLÉAND, né et baptisé le 1^{er} mai 1816 (parrain et marraine : Laurent Verginet-Collet et Joséphine Girard, sa femme) ; mort à Samuaz le 9 avril 1817 et inhumé le lendemain.
- 7-5) Françoise DÉLÉAND, née et baptisée le 6 juillet 1818 (parrain : Joseph Rey, dit Biquet ; marraine : Françoise Déléans). Elle est morte à Verrens-Arvey le 1^{er} octobre 1837, et elle est inhumée le lendemain.
- 7-6) Autre Françoise DÉLÉAND, née et baptisée le 2 septembre 1820 (parrain et marraine : Joseph et Françoise Mermoz, enfants de Jean Joseph).
- 7-7) *Autre Laurent DÉLÉAND, qui suit.*

¹⁰¹ Aimable communication de M. R. Delaglière.



7^{ème} degré

Laurent DÉLÉAND, né à Samuaz le 30 avril 1823 et baptisé le même jour à Verrens (parrain et marraine : Laurent Sibuet et Péronne Déléans, son épouse). Il fait sa première communion dans l'église de Verrens le 31 mars 1838. Cultivateur à Samuaz, il est mort en ce hameau le 15 mai 1896. Il épouse à Saint-Vital le 23 avril 1850 **Mélanie COMBAZ**, née en cette paroisse vers 1828, fille de feu Balthazar Combaz et de Jeanne REYDET. En 1906, elle est cultivatrice à Samuaz.

Enfants, nés à Samuaz et baptisés à Verrens :

- 8-1) **Josèphe Françoise DÉLÉAND**, née le 22 mars 1851 (parrain : Joseph Combaz, de Saint-Vital ; marraine : Françoise Déléand). Elle épouse à Verrens-Arvey le 23 juin 1880 Laurent MOJON, né en cette commune le 14 novembre 1835, fils de Joseph Marie Mojon et de Josèphe FRAIX. En 1906, il est cultivateur aux Mollies.
- 8-2) **François Antoine DÉLÉAND**, né et baptisé le 26 juillet 1853 (parrain : François Martinaud, cultivateur à Verrens-Arvey ; marraine : Antoinette Grange, de Saint-Vital). Tiré au sort pour le service militaire, il est affecté au 91^e régiment d'infanterie. Il arrive au corps le 8 janvier 1875, et passe soldat de première classe le 6 juin suivant. Il est envoyé en congé le 4 octobre 1878, avec un certificat de bonne conduite. Il demeure à Paris en 1890¹⁰².
- 8-3) **Joseph Julien DÉLÉAND**, né le 9 juillet 1856 et baptisé le lendemain (parrain : Joseph Mojon, cultivateur à Verrens-Arvey ; marraine : Julie Fraix). Tiré au sort pour le service militaire en 1876, il est dispensé parce qu'il a un frère au service¹⁰³. En 1906, il est cultivateur à Samuaz avec sa mère et son frère Pierre.
- 8-4) **Pierre Louis DÉLÉAND**, né le 8 octobre 1865. Tiré au sort pour le service militaire, il est affecté au 13^e bataillon de chasseurs. Il arrive au corps le 1^{er} décembre 1886, et il est nommé clairon le 7 septembre 1888. Il est envoyé dans la disponibilité le 15 septembre 1899, avec un certificat de bonne conduite¹⁰⁴. En 1906, il est cultivateur à Samuaz avec sa mère et son frère Joseph.



¹⁰² A.D. de la Savoie, registres matricules militaires, 1R 8, n° d'ordre 978. La fiche matricule indique qu'il a les cheveux blonds, les yeux gris verts, et qu'il mesure 1 mètre 61 centimètres.

¹⁰³ A.D. de la Savoie, registres matricules militaires, 1R 11, n° d'ordre 1377. La fiche matricule indique qu'il a les cheveux et les yeux châtain, et qu'il mesure 1 mètre 56 centimètres.

¹⁰⁴ A.D. de la Savoie, registres matricules militaires, 1R 55, n° matricule 518. La fiche matricule indique qu'il a les cheveux bruns, les yeux gris, et qu'il mesure 1 mètre 64 centimètres.



Deuxième branche

§ I - Branche aînée

1^{er} degré

Pierre DÉLÉANS, dit **GERMANET**. Demeurant à Verrens-Arvey, il est inhumé en cette paroisse le 22 juillet 1669.

Il a épousé **Jeanne MORRIER**.

Enfants :

2-1) **Jean DÉLÉANS**, dit **GERMANET**, *qui suit*

2-2) Jacquemine DÉLÉANS-GERMANET (fille de Pierre). Elle épouse à Verrens-Arvey le 23 juillet 1629 Mermet VOUTIER, fils de feu Jean.

2-3) Jean DÉLÉANS, dit GERMANET, baptisé à Verrens-Arvey le 21 avril 1616 (parrain : Jean Girard, dit Rey ; marraine : Philiberte, fille de Bon Girard).

2^{ème} degré

Jean DÉLÉANS, dit **GERMANET**, fils de Pierre, né vers 1610. Il est mort avant 1675.

Il épouse avant 1633 **Étiennaz TRUCHET**, inhumée à Verrens le 14 mai 1684.

Le 15 février 1676, conjointement avec ses fils François, Claude et Louis, elle emprunte la somme de 100 florins à Maître Pierre Palluel, notaire de Frontenex.

Enfants, baptisés à Verrens :

3-1) Pernelle DÉLÉANS, baptisée le 21 mars 1633 (parrain : Pierre Déléans-Germanet ; marraine : Michelle, femme de Claude Barrachin, de Marlens) ; inhumée à Verrens le 19 février 1706. Elle épouse à Verrens-Arvey le 14 janvier 1676 François BERGER, fils de feu Antoine.

3-2) Jeanne DÉLÉANS, baptisée le 23 août 1634 (parrain : Jean à feu Claude Covex ; marraine : Claudine, femme de François Girard).

3-3) **Honorable François DÉLÉANS**, dit **GERMANET**, *qui suit*.

3-4) Pierre DÉLÉANS-GERMANET, baptisé le 1^{er} juin 1639 (parrain : Pierre Tornier ; marraine : George, fille de Michel Excoffier).

3-5) Louis DÉLÉANS, vivant en 1676.

3-6) Claude DÉLÉANS, inhumé à Verrens le 27 mars 1684.

Il épouse à Verrens-Arvey le 1^{er} mai 1677 Philippine DABERET, fille de feu Jean. Elle est morte à Cléry le 2 décembre 1732.

Enfants, baptisés à Verrens :

4-1) Jeanne Françoise DÉLÉANS, baptisée le 29 mars 1678 (parrain : François Curtet ; marraine : Jeanne Berger, femme de Claude Clément, de Plancherine) ; morte à Cléry le 10 janvier 1751. Elle épouse à Cléry le 27 novembre 1702 Claude François SIBILLE-PESCHERAND, fils de Jean-Baptiste.

4-2) Laurence DÉLÉANS, baptisée le 27 (29) août 1681 (parrain : ... Berger ; marraine : Pernelle Déléans). Elle reçoit le sacrement de confirmation en 1692. Elle épouse à Verrens-Arvey le 22 juin 1705 Jean CUÉNOD, de Seythenex, fils de feu Pierre Cuénod.



4-3) Pierre DÉLÉANS, né posthume et baptisé le 13 mai 1684 (parrain : Pierre Bally ; marraine Michelette Dubois) ; inhumé le 13 juin suivant.

3-7) **Jacques DÉLÉANS-GERMANET, dont la postérité est rapportée au § II.**

3-8) Autre Jeanne DÉLÉANS, inhumée à Plancherine le 22 janvier 1718. Elle est la marraine de Jeanne Déléans baptisée le 19 janvier 1674. Le 1^{er} décembre 1703, elle reçoit quittance d'Honnête Jean Clément Perrouse, maître maçon de Plancherine et demeurant à Verrens (au village de chez les Jugés), pour la somme de 79 florins qu'elle lui a remis pour le paiement des travaux qu'il a accomplis dans sa maison, « prête à tomber en ruine »¹⁰⁵. Elle épouse à Plancherine le 4 février 1673¹⁰⁶ Jacques LACHENAL, de cette paroisse, fils de Georges Lachenal. Il est mort avant 1703.

3^{ème} degré

Honorable François DÉLÉANS, dit GERMANET, baptisé à Verrens le 8 mars 1638 (parrain : François Girard ; marraine : Simonde, femme de Georges [Déléans-] Germanet). Clostrier demeurant à Samuaz, il est mort avant 1707.

Le 20 septembre 1698, il reconnaît devoir 70 florins à Maître Gaspard Frésat, notaire ducal à Chevron, en vertu de plusieurs actes obligatoires passés en 1663, 1675 et 1693¹⁰⁷.

Il épouse 1^e) à Verrens-Arvey le 30 janvier 1663 **Jeanne COVEX**, fille de Jean Covex. Elle est inhumée à Verrens le 27 avril 1684.

Il épouse 2^e) à Plancherine le 25 novembre 1686 **Andréaz PEYZEL**, veuve d'Amédée CLÉMENT. Elle est enterrée à Verrens-Arvey le 30 mars 1707.

4-1) Laurent DÉLÉANS, né et baptisé le 6 février 1664 (parrain : Laurent, fils de Jean Grange ; marraine : Antoinette Déléans) ; inhumé à Verrens le 3 mai 1670.

4-2) Georgine DÉLÉANS, née et baptisée le 20 novembre 1665 (parrain : Georges, fils d'Antoine Fraix ; marraine : Jeanne, fille de feu Jean Déléans) ; inhumée à Verrens-Arvey le 20 novembre 1716. Elle épouse à Verrens-Arvey le 20 octobre 1704 Michel REY, fils de feu Georges Rey, de Verrens. Il est mort avant sa femme.

4-3) Honnête Claude DÉLÉANS, né vers 1667. Cloutier à Samuaz, il est inhumé à Verrens le 30 juin 1730.

En 1709, les 100 florins empruntés en 1676 par sa grand-mère, son père et ses oncles n'ont toujours pas été remboursés, et la dette se monte à 350 florins avec les intérêts. Les Déléans ne semblent pas en mesure de pouvoir payer une telle somme. Aussi M. Philibert Rosset, bourgeois de Conflans, au nom de Claudine Palluel, sa femme, héritière du créancier, décide-t-il d'entrer en possession des biens hypothéqués en vertu de l'obligation contractée. Pour empêcher la saisie de ces biens, Claude prie le sieur Rosset, en son nom et en celui de son frère Joseph, de ses sœurs Pernelle et Louise, et de Michel Rey, son beau-frère, de lui accorder un délai supplémentaire. Un accord intervient le 20 février : le marchand conflarain, « par un motif de charité et de grâce spéciale », consent à un rabais de 100 florins et à un étalement du remboursement sous la forme d'une cense annuelle de 15 florins. Jusqu'à l'affranchissement de la dette, les consorts Déléans reconnaissent tenir en albergement dudit Rosset les biens hypothéqués¹⁰⁸.

¹⁰⁵ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1425, folio 307.

¹⁰⁶ Aimable communication de M. R. Delaglière.

¹⁰⁷ Notaire Lestanche. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1410, folio 162.

¹⁰⁸ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1437, folio 600.



Le 3 février 1720, il acquiert d'Honnête Jean François à feu Pierre Bally du Mollard, de Verrens, « une place de clotterie à faire des clous, située dans la martinette dudit Samuaz, au-devant la maison de Jean François Chevrier, pour le prix de 9 livres ¹⁰⁹ ».

Il épouse, avec un contrat dotal passé le 2 février 1695, Jacquemine CLÉMENT, de Plancherine, fille d'Amédée Clément et d'Andréaz PEYSEYL. Elle est inhumée à Verrens le 20 février 1733.

4-4) Joseph DÉLÉANS, qui suit.

- 4-5) Jeanne Françoise DÉLÉANS, baptisée le 2 décembre 1671 (parrain : Honnête Jean Rey ; marraine : Jeanne Claudine Fraix, femme de Pierre Bally).
- 4-6) François DÉLÉANS, baptisé le 21 novembre 1672 (parrain : François Combaz, de Saint-Vital ; marraine : Antoinette, fille de feu Jean Déléans).
- 4-7) Pernelle DÉLÉANS, jumelle du précédent et baptisée avec lui (parrain : Jean Tornier ; marraine : Pernelle Déléans) ; inhumée à Verrens le 17 février 1731. Elle épouse à Verrens-Arvey le 24 novembre 1711 Joseph BOIRARD, fils de feu Jean Claude. Veuf, il se remarie à Verrens-Arvey le 9 juillet 1731 avec Marguerite SIBILLE-PÉCHERAND. Il est inhumé à Verrens le 29 novembre 1735.
- 4-8) Françoise DÉLÉANS, baptisée le 14 février 1676 (parrain : François Berger ; marraine : Andria Atru).
- 4-9) Louise DÉLÉANS, jumelle de la précédente et baptisée avec elle (parrain : Louis Déléans ; marraine : Pernelle Déléans, fille de Claude) .
- 4-10) Philippaz DÉLÉANS, baptisée le 3 octobre 1678 (parrain : Maurice Bally ; marraine : Philippa Daberet).
- 4-11) Jean DÉLÉANS, baptisé le 11 (12) janvier 1682 (parrain : Jean Bally ; marraine : Nicolarde Combaz) ; inhumé à Verrens le 1^{er} octobre 1685.
- 4-12) Claudine DÉLÉANS, baptisée le 9 avril 1684 (parrain : François Bally ; marraine : Claudaz Grillet).

4^{ème} degré

Joseph DÉLÉANS, né à Verrens-Arvey et baptisé le 27 février 1670 (parrain et marraine : Claude et Pernelle Déléans).

Il épouse à Verrens-Arvey le 20 août 1696 **Marie GAY**, fille de feu André, de la paroisse d'Épierre.

Enfants, baptisés à Verrens :

- 5-1) Noé DÉLÉANS, baptisé le 6 février 1705 (parrain : Noé Marlod ; marraine : Pernelle Déléans).
- 5-2) Claudaz DÉLÉANS, baptisée le 3 mars 1706 (parrain et marraine : François et Claudaz Déléans) ; inhumée le 25 septembre suivant.
- 5-3) Michel DÉLÉANS, baptisé le 29 juillet 1707 (parrain : Michel Rey ; marraine : Georgine Déléans).



¹⁰⁹ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1454, folio 81 (verso).



§ II - Postérité de Jacques DÉLÉANS l'aîné, fils de Jean et d'Étiennaz TRUCHET

3^{ème} degré

Jacques DÉLÉANS. Il est le parrain de Jacques Bally, baptisé à Verrens le 19 janvier 1672. Cloutier, il est inhumé à Verrens le 12 septembre 1703.

Il épouse 1^o) à Verrens-Arvey le 11 février 1672 **Georgine TORNIER**, fille de Balthazar, de cette paroisse. Elle est inhumée à Verrens le 8 novembre 1677.

Il épouse 2^o) à Verrens-Arvey le 18 février 1678 **Claudine LOMBARD**, fille de Claude, de Gilly-sur-Isère. Elle est inhumée à Verrens le 28 mai 1694.

Enfants du premier lit, baptisés à Verrens :

4-1) **Honnête François DÉLÉANS, qui suit.**

4-2) Claude DÉLÉANS, baptisé le 5 mars 1675 (parrain : Claude, fils de feu Jean Déléans ; marraine : Jeanne, fille dudit Déléans).

Enfants du second lit, baptisés à Verrens :

4-3) Claude DÉLÉANS, baptisé le 16 décembre 1678 (parrain : Claude Lombard ; marraine : Jacqueline Lhôpital).

4-4) Autre Claude DÉLÉANS, baptisé le 30 octobre 1680 (parrain : Claude Rey ; marraine : Pernelle Déléans).

4-5) Claudine DÉLÉANS, baptisée le 14 janvier 1682 (parrain : Maurice Bally ; marraine : Claudaz Bérnard). Elle reçoit le sacrement de confirmation en 1692.

4-6) Pierre DÉLÉANS, baptisé le 16 avril 1684 (parrain : Pierre Bally le jeune ; marraine : Jeanne Lombard).

4-7) Jeanne Claude DÉLÉANS, baptisée le 4 juillet 1687 (parrain : Jean Covex ; marraine : Claudaz Déléans).

4^{ème} degré

Honnête François DÉLÉANS, baptisé à Verrens le 18 décembre 1672 (parrain : François Mermoz ; marraine : Pernelle Déléans). Il est clostrier (cloutier) à Verrens. Sans doute est-ce lui qui est mort « *supra septuagenarius* », et inhumé à Verrens le 10 novembre 1750.

Le 30 septembre 1698, Pierre Déléans l'aîné lui acense pour quatre années une maison sise au village de Samuaz, avec son « sertout au-dessous », moyennant la cense annuelle de 7 florins ¹¹⁰.

Le 9 mai 1706, il acquiert une maison à Samuaz de Maître Bernardin Perret, notaire, pour le prix de 6 x 20 florins ¹¹¹.

Le 16 août 1723, il acquiert d'Honnête Jean François à feu Pierre Chevrier, de Samuaz, une place de clotterie à faire des clous » dans la *martinette* de Samuaz, au-devant de la maison Chevrier, moyennant la somme de 10 livres ¹¹².

Il a épousé **Françoise REYDET**, inhumée à Verrens le 30 septembre 1722.

¹¹⁰ Notaire Excoffier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1410, *folios* 67 (*verso*) et 68.

¹¹¹ Notaire Palluel. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1430, *folio* 215 (*verso*).

¹¹² Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1458, *folio* 410.



C'est peut-être lui qui épouse à Verrens-Arvey le 6 juin 1730, alors en secondes noces, **Pernette FILLION**, demeurant en cette paroisse, veuve de Nicolas LACHENAL. Née à Saint-Paul-sur-Isère, elle est fille de feu Pierre Fillion.

Enfants issus de Françoise Reydet, baptisés à Verrens :

- 5-1) Anne DÉLÉANS, baptisée le 9 juillet 1699 (parrain : François Girard ; marraine : Anne Cotterlaz) ; inhumée à Verrens le 29 avril 1737. Elle épouse à Verrens-Arvey le 13 avril 1726 Joseph JUGE, baptisé en cette paroisse le 17 janvier 1696, fils de Claude Juge et de Françoise DÉLÉANS. Le 22 juillet 1726, il cède à Discret Claude à François Déléans, son cousin, tous ses droits sur l'hoirie de Révérend Charles Déléans, son oncle, pour le prix de 240 florins ¹¹³.
- 5-2) Claude DÉLÉANS, baptisé le 2 février 1702 (parrain : Claude Déléans ; marraine : Maurisaz Reydet).
- 5-3) Claudine DÉLÉANS, baptisée le 28 avril 1704 (parrain et marraine : Joseph et Claudine Déléans). Probablement est-ce elle qui est morte le 27 octobre 1773 et inhumée à Verrens le lendemain ¹¹⁴.
- 5-4) Jeanne Françoise DÉLÉANS, baptisée le 21 août 1706 (parrain et marraine : François et Jeanne Françoise Bally). Probablement est-ce elle, Jeanne à feu François Déléans, qui est inhumée à Verrens le 22 décembre 1751.
- 5-5) François DÉLÉANS, baptisée le 16 juillet 1709 (parrain et marraine : François et Josèphe Raucaz). Il est inhumé à Verrens le 19 avril 1730. Probablement est-ce lui qui épouse en cette paroisse le 26 avril 1729 Josèphe HUDRISIER, de Viuz-Faverges, fille de Jean.



¹¹³ Notaire Fillion. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1462, folio 588.

¹¹⁴ Aimable communication de M. R. Delaglière.



Troisième branche

§ I - Branche aînée

1^{er} degré

Honnête Jean DÉLÉANS-GERMANET, demeurant à Samuaz. Il teste le 22 mars 1686 (notaire Excoffier). Il est mort avant 1702.

Il épouse, par contrat dotal du 8 avril 1660 (notaire Cornuty), **Françoise BRACHET**, inhumée à Verrens le 23 novembre 1695.

Enfants, baptisés à Verrens :

2-1) **Georges DÉLÉANS-GERMANET, qui suit.**

2-2) Philippine DÉLÉANS, baptisée le 7 décembre 1661 (parrain : François Déléans ; marraine : Philippaz Déléans, femme de Jean Grange) ; inhumée à Verrens le 20 mai 1710. Elle épouse en premières noces à Verrens-Arvey le 9 juin 1687 Jean CORBOZ, fils de feu Jean. Veuve, elle se remarie à Verrens-Arvey le 29 janvier 1693 avec Claude BOIRARD, fils de François. Probablement est-ce lui qui est inhumé à Verrens le 19 février 1724.

2-3) Jeanne Claude DÉLÉANS, baptisée le 18 mai 1665 (parrain : Jean Claude Caprez ; marraine : Claudaz Brachet).

2-4) Antoinette DÉLÉANS, baptisée le 29 juillet 1668 (parrain : Claude Rey, fils d'Honnête Jean Rey l'aîné ; marraine : Pernelle, fille de Jean Déléans) ; inhumée à Verrens-Arvey le 8 décembre 1727. Elle épouse à Verrens-Arvey le 6 novembre 1693 François FRAIX-BAVUZ, cloutier, fils de Claude. Sans doute est-ce lui qui est baptisé à Verrens le 22 novembre 1663, fils de Claude Fraix-Bavuz et de Maurisaz Rey.

2-5) Claudaz DÉLÉANS GERMANET, baptisée le 31 décembre 1671 (parrain : Maître Laurent Rey, notaire ; marraine : Clauda Ramel) ; morte à Tournon le 15 mai 1737 et inhumée le lendemain. Elle épouse à Verrens-Arvey le 1702, avec un contrat dotal passé le 12 août 1702¹¹⁵, Honnête François NICOLOZ, baptisé à Tournon le 20 janvier 1667, fils d'Honorable Louis Nicollod et de Claudine CURTET. Il teste le 18 mai 1722 dans sa maison à Tournon. Il laisse l'usufruit de ses biens à sa femme, à qui il confie la tutelle de ses enfants et l'administration de ses biens. Il fait ses héritiers universels ses fils François et Claude, et lègue à sa fille Jeanne Louise la somme de 100 livres, ses habits et son linge. En attendant qu'elle soit mariée, elle vivra dans sa maison avec ses héritiers, où elle sera « nourrie, habillée et entretenue honnêtement », « en travaillant de son pouvoir »¹¹⁶. Il est mort à Tournon le 2 janvier 1728.

2-6) Jeanne DÉLÉANS, baptisée le 19 janvier 1674 (parrain : Discret Michel Rey ; marraine : Jeanne Déléans, femme de Jacques Lachenal) ; inhumée à Verrens le 4 mai suivant.

¹¹⁵ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1423, *folio* 195. Claudine Déléans se constitue en dot la somme de 300 florins, une génisse, une brebis, deux linceuls de toile et un coffre de sapin « serrant à la clef », le tout légué par son père. Elle se constitue également pour sa dot la somme de 102 florins 6 sols pour sa part de la constitution dotale et de l'augment de sa mère. Enfin, elle se constitue la somme de 30 florins et un trossel de linge et de vêtements, et deux coffres de bois, l'un de noyer et l'autre de sapin, « serrant à la clef ». De son côté, François Nicoloz donne à sa future femme la somme de 222 florins en augment de dot. L'un des deux témoins est François à feu Pierre Déléans, de Samuaz.

¹¹⁶ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1457, *folio* 144 (*verso*).



2^{ème} degré

Georges DÉLÉANS-GERMANET, inhumé à Verrens-Arvey le 2 septembre 1691.

Dit fils de Jean le 12 avril 1672, il porte Georges Burnet sur les fons baptismaux de Verrens.

Il épouse à Verrens-Arvey le 13 février 1681 **Claudaz MOJON**, fille de Jean et de Jeanne PAVILLET. Elle est inhumée à Verrens-Arvey le 29 décembre 1720.

Enfants, baptisés à Verrens :

3-1) **Honnête François DÉLÉANS-GERMANET, qui suit.**

3-2) N DÉLÉANS, né le 6 février 1684 et baptisé à la maison par nécessité, décédé peu après et inhumé le lendemain.

3-3) Christophe DÉLÉANS, baptisé le 21 décembre 1684 (parrain et marraine : Christophe et Jeanne Mojon). Il est vivant en 1703.

3-4) **Laurent DÉLÉANS, dont la postérité est rapportée au § II.**

3-5) Honnête Jean DÉLÉANS-GERMANET, baptisé le 5 mai 1690 (parrain : Jean Chevrier ; marraine : Claudaz, fille de Jean Déléans). Il reçoit le sacrement de confirmation en 1702. Demeurant à Samuaz, il est inhumé à Verrens le 20 avril 1743.

Il teste le 18 avril 1741 dans sa maison à Samuaz. Il laisse l'usufruit de ses biens à sa (seconde) femme. Il lègue 30 livres à sa fille Françoise (issue du premier lit). Il la fait aussi son héritière universelle avec son autre fille Clauda¹¹⁷.

Il épouse 1^e) à Verrens-Arvey le 24 juin 1716 Jeanne TORNIER-CLÉMENT, fille de feu Nicolas. Elle est inhumée à Verrens le 6 octobre 1720.

Il épouse 2^e) Josette CHARVET, dite BON en 1733.

Enfant du premier lit :

4-1) Françoise DÉLÉANS-GERMANET, baptisée à Verrens le 20 octobre 1718 (parrain : Laurent Déléans ; marraine : Françoise Tornier). Elle épouse à Tournon le 27 février 1745 Honorable Jean Claude SIBILLE, de Tournon, fils de feu Jean Sibille.

Enfants du second lit, baptisés à Verrens :

4-2) Jeanne Claude DÉLÉANS, baptisée le 4 juin 1722 (parrain et marraine : Jean François Chevrier et sa femme Jeanne Claude Bolliet). Le 22 mars 1756, conjointement avec sa sœur Françoise, elle cède tous ses droits sur l'hoirie de son père et les droits dotaux de sa feu mère à François à feu Laurent Déléans, son cousin. En contrepartie, ce dernier s'oblige à la nourrir et à l'entretenir « comme si elle était sa sœur propre pendant le reste de sa vie, sans pouvoir l'exclure de chez lui pour quelque raison que se soit ; et en cas de maladie ou d'infirmité, [il] en aurait tout le soin possible comme de lui-même ; au moyen cependant que tant [que] ladite cédante [sera] en parfaite santé, elle travaillera pour le profit de la maison, de tout son pouvoir ». Et dans le cas où elle ne voudrait plus habiter chez son cousin, ce dernier s'engage à « lui fournir et donner pendant sa vie un logement, soit chambre à faire feu »¹¹⁸.

4-3) Claude DÉLÉANS, baptisé le 4 septembre 1731 (parrain : Claude Lachenal ; marraine : Pernelle Fillion).

4-4) François DÉLÉANS-GERMANET, baptisé le 2 décembre 1733 (parrain : François Bérnard ; marraine : Claudine Déléans-Germanet). Peut-être est-ce lui qui est décédé à Tournon le 17 novembre 1761, et inhumé le lendemain.

¹¹⁷ Notaire Mercier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Haute-Savoie, 2C 1487, folio 329.

¹¹⁸ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1514, folios 123 (verso) et 124.



3^{ème} degré

Honnête François DÉLÉANS-GERMANET, baptisé à Verrens le 19 janvier 1682 (parrain : François Mermoz ; marraine : Philippaz Déléans). Il reçoit le sacrement de confirmation dans l'église de Verrens en 1692. Demeurant à Samuaz, il est inhumé à Verrens le 11 avril 1745.

Le 22 avril 1703, faisant pour lui et ses frères Christophe, Laurent et Jean, il reconnaît devoir 17 florins 6 sols à Maître Joseph Palluel, notaire royal collégié de Saint-Vital ¹¹⁹.

Le 6 mai 1724, conjointement avec ses frères Laurent et Jean, il vend pour 121 livres deux terrains à Maître Thomas à feu Maître Laurent Rey, praticien à Verrens : une pièce de vigne de deux fossorées sise au terroir de cette paroisse, au lieu appelé « à Crétaz », et un pré d'un quarteron au même terroir, au lieu appelé « à Buloz » ¹²⁰.

Il épouse à Tournon le 16 février 1708, avec un contrat passé le 12 précédent ¹²¹, **Gasparde NICOLOZ**, baptisée à Tournon le 16 décembre 1680, fille de feu Louis Nicolod et de Claudine CURTET, de cette paroisse. Elle est inhumée à Verrens le 1^{er} mai 1754.

Enfants, baptisés à Verrens :

4-1) Claudine DÉLÉANS, baptisée le 29 août 1709 (parrain : Georges Rey ; marraine : Claudine Curtet). Elle est morte sans alliance à Verrens-Arvey le 11 octobre 1758 et elle est inhumée le lendemain.

4-2) Pernelle DÉLÉANS, baptisée le 4 juin 1712 (parrain : Laurent Déléans ; marraine : Pernelle Fillion).

4-3) Honorable Pierre DÉLÉANS, qui suit.

4-4) Françoise DÉLÉANS, baptisée le 11 mars 1718 (parrain : Joseph Bally ; marraine : Françoise Mattey). Très certainement est-ce elle qui, inhumée à Verrens le 13 juin 1769, épouse à Verrens-Arvey le 24 août 1746 François TORNIER-CLÉMENT, décédé après sa femme.

4-5) Laurence DÉLÉANS, baptisée le 25 octobre 1721 (parrain : Georges Mojon le cadet ; marraine : Jacquemine Grange). Elle est morte sans alliance à Verrens-Arvey le 18 février 1780, et elle est inhumée le lendemain.

4^{ème} degré

Honorable Pierre DÉLÉANS-GERMANET, baptisé à Verrens le 27 mai 1715 (parrain : Pierre Siby ; marraine : ... Bally). Il est mort à Verrens-Arvey le 27 avril 1791, et il est inhumé le lendemain.

Le 24 août 1747, il reçoit quittance des sieurs Jean Louis et Philibert Rey, enfants de feu Maître Thomas Rey, de Verrens, à qui il a remis la somme de 89 livres 4 sols, pour le plein paiement d'une dette de 115 florins contractée le 29 avril 1713 par Claudine Mojon, son aïeule, au profit dudit feu Thomas Rey ¹²².

¹¹⁹ Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1424, folio 329

¹²⁰ Notaire Christin. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1459, folio 242.

¹²¹ Notaire Palluel. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1434, folio 18. François et Pierre Nicolod, frères de Gasparde, constituent en dot à leur sœur le légat que lui a fait son père par son testament du 16 novembre 1703 : la somme de 325 florins, un veau d'un an, un coffre de sapin fermant à clé, un autre coffre, deux linceuls, etc. De son côté, François Déléans donne à sa femme 160 florins en augment de dot.

¹²² Notaire Mercier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1499, folios 482 (verso) et 483.



Le 14 avril 1751, il reçoit quittance de Révérend Dom Jean Jacques Bourbon, religieux de l'abbaye de Tamié et procureur, pour la somme de 127 livres pour le plein paiement de la somme capitale de 80 livres dont François Déléans, son père, était redevable envers l'abbaye en vertu d'un acte de rente constituée du 4 juillet 1733 ¹²³.

Le 22 novembre 1766, il reçoit quittance d'Honorable Jean Claude à feu Jean Sibille, de Tournon, à qui il a remis la somme de 85 livres 18 sols (20 livres 18 sols de ses propres deniers, et le reste « à sa prière et requête » de Révérend Dom Jean-Baptiste Pichon, religieux et procureur de l'abbaye de Tamié). Il soldait ainsi la somme capitale de 65 livres dont il était redevable en conséquence du contrat de cession de droits passé le 26 juin 1760 en sa faveur par sa cousine Françoise, femme dudit Jean Claude Sibille. Par le même acte, il vend à l'abbaye de Tamié la rente annuelle et perpétuelle de 3 livres 5 sols, payable jusqu'à l'affranchissement des 65 livres que les moines lui ont avancés ¹²⁴.

Il épouse à Verrens-Arvey le 30 avril 1750 **Jeanne FRAIX**, fille de Claude Fraix l'aîné, de cette paroisse. Probablement est-ce elle qui est baptisée à Verrens le 31 mai 1719, fille de Claude Fraix et de Jeanne PALLUEL. Elle est morte à Verrens-Arvey le 20 février 1770, et elle est inhumée le lendemain.

Enfants :

- 5-1) Laurence DÉLÉANS-GERMANET, baptisée à Verrens le 9 mars 1753 (parrain : François Rey ; marraine : Laurence Déléans-Germanet).
- 5-2) Françoise DÉLÉANS-GERMANET. Elle épouse à Verrens-Arvey le 10 février 1774 Pierre REY, demeurant au Mollard en cette paroisse, baptisé à Verrens le 21 janvier 1751, fils de Joseph Rey et de feu Josèphe BIGUET.
- 5-3) Marie DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 19 juin 1756 (parrain : Jean Claude Siby ; marraine : Marie Rey). Elle est morte au hameau du Mollard le 1^{er} messidor an XIII (20 juin 1805), et elle est inhumée le lendemain.

§ II - Postérité de Laurent DÉLÉANS, fils de Georges et de Claudine MOJON

3^{ème} degré

Laurent DÉLÉANS, baptisé à Verrens le 10 août 1687 (parrain : Laurent Mermoz ; marraine : Françoise Mojon). Il est inhumé à Verrens le 28 juin 1731.

Il épouse 1^e) à Verrens-Arvey le 28 février 1715 **Georgine TORNIER**, baptisée en cette paroisse le 28 novembre 1687, fils de feu Pierre Tornier et de Nicolarde BALLY. Elle est inhumée à Verrens le 18 avril 1717.

Il épouse 2^e) à Verrens-Arvey le 17 août 1724 **Françoise DABERET**, baptisée en cette paroisse le 15 mars 1699, fille de Pierre Daberet et de Jeanne BURGAT. Elle est inhumée à Verrens le 23 décembre 1754.

Enfant du premier lit :

- 4-1) Jeanne DÉLÉANS, baptisée à Verrens le 23 novembre 1715 (parrain : Jean Siby ; marraine : Jeanne Tornier).

¹²³ Notaire Mercier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1505, folio 217.

¹²⁴ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1532, folio 29 (verso).



Enfants du second lit, baptisés à Verrens :

4-2) **Honnête François DÉLÉANS-GERMANET, qui suit.**

- 4-3) Josèphe DÉLÉANS-GERMANET, baptisée le lendemain de Noël 1728 (parrain : Joseph Biguet ; marraine : Gasparde Daberet). Le 10 septembre 1775, par acte passé à Moûtiers, elle transporte à son frère François sa part de deux contrats passés à Paris par leur frère germain Joseph, moyennant la somme de 695 livres de Savoie. Tout d'abord, un contrat de vente passé le 28 septembre 1771, qui « porte le capital de mille livres de France, sous la cense annuelle de 50 livres, le tout affecté sur la compagnie des Indes ». Ensuite, un contrat du 18 septembre 1770, « portant » sur un capital de 2.000 livres sous la rente de 100 livres, « affecté sur les aides et gabelles et les cinq grosses fermes de France »¹²⁵. Demeurant alors à Moûtiers, elle épouse, avec un contrat dotal passé le 23 juin 1773¹²⁶, Honorable Jacques LÉGER, demeurant à Moûtiers, né à Montagny, fils de feu Joseph Léger. Au mois d'avril 1773, il se rend à Paris pour y recueillir la succession de Joseph Déléans, son beau-frère. Là, on lui remet les 3.000 livres qui reviennent à sa femme, et qui serviront à constituer sa dote.
- 4-4) Honorable Joseph DÉLÉANS-GERMANET, baptisé le 24 août 1731 (parrain : Guillaume Daberet ; marraine : Claudine Mermoz). Il s'est établi à Paris, où il décède vers le mois d'avril 1773, faisant ses héritiers son frère François et sa sœur Josèphe.

4^{ème} degré

Honnête François DÉLÉANS-GERMANET, baptisé à Verrens-Arvey le 22 avril 1725 (parrain : François Daberet ; marraine : Honorable Benoîte Perrin). Agriculteur à Samuaz, il est mort en ce village le 11 décembre 1804, et il est inhumé à Verrens le lendemain.

Le 23 novembre 1755, « ayant été obligé de faire faire beaucoup de réparations nécessaires et absolument indispensables, tant sur la grange située au lieu de la Thovière » (indivise avec son oncle Jean), « et laquelle part ledit Jean Déléans aurait vendu à feu Françoise Daberet, sa mère » par billet du 19 mai 1735, comme aussi sur la maison située à Samuaz, dans laquelle il habite « en communion avec les consorts Déléans-Germanet, ses cousins, eu égard qu'il n'y a entre eux aucun partage définitif et authentique ; au contraire, causant ladite communion tous les jours des débats, et craignant que les autres consorts » ne voulussent pas participer de bonne foi auxdites réparations, il fait établir par le notaire Perret la déclaration des travaux accomplis et des frais engagés. Il lui présente Honnête Claude à feu Gaspard Voutier, maître charpentier de Verrens, Joseph Passy, de la paroisse de Sixt en Faucigny, qui déclarent sous serment avoir fait le couvert de la grange et fourni tous les bois et cluits nécessaires, travaux évalués à 29 livres, dont 15 livres ont été données déjà par ledit Déléans. Ils déclarent aussi avoir monté dans la maison cinq toises de murailles, installé trois portes et des planchers dessus et dessous, travaux évalués à 82 livres et comprenant les ferrures et « ferrements nécessaires », et la main d'œuvre¹²⁷.

Le 1^{er} avril 1756, Jean François à feu Michel Rey, de Verrens, son beau-frère, en qualité d'héritier des droits de son fils Laurent, lui-même héritier universel de Françoise Chevrier, sa mère, sœur de Marie Chevrier, lui cède tous ses droits sur l'héritage de leurs beaux-parents communs, pour le prix de 200 livres¹²⁸.

¹²⁵ Notaire Cuvet. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1977, folio 259.

¹²⁶ Notaire Clavel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1970, folio 449 (verso). Josèphe Déléans se constitue en dot la somme de 3.000 livres provenant de la succession de son frère Joseph, et Joseph Léger donne à sa femme 1.500 livres en augment de dot.

¹²⁷ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1513, folio 632.

¹²⁸ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1515, folio 716.



Le 24 janvier 1766, conjointement avec son frère Joseph, habitant à Paris, il acquiert d'Honnête Claude à feu Georges Bétemps, de Verrens, une pièce de vigne de vingt-trois toises et deux pieds située à Lordet, au terroir de Verrens, pour le prix de 240 livres ¹²⁹.

Le 18 janvier 1770, il reçoit quittance d'Honorable Joseph à feu Jean François Piffet-Christoblat, de Plancherine, à qui il a remis la somme globale de 133 livres 5 sols, en son nom et en celui de son frère Joseph, toujours à Paris, avec qui il est indivis en biens, et conjointement avec Dominique à feu Prosper Mermoz et Pierre à feu François Déléans-Germanet, tous de Verrens. Cette somme est due en conséquence d'un contrat du 4 précédent passé entre les parties et Révérend Pierre Péronnier, curé de Tournon ¹³⁰.

Il épouse 1^e) à Verrens-Arvey le 16 février 1751 **Marie CHEVRIER**, baptisée en cette paroisse le 20 février 1722, fille de Pierre Chevrier et de Josèphe RAUCAZ. Elle teste le 26 mai 1770 en faveur de son mari. Elle charge son héritier de faire célébrer cinq grandes messes dans l'année de son décès, pour le repos de son âme et celle de ses parents défunts ¹³¹. Elle est morte « septuagénaire » le 7 octobre 1789, et elle est inhumée à Verrens le lendemain.

Il épouse 2^e) à Verrens-Arvey le 20 octobre 1789 **Josèphe BURGAT**, baptisée en cette paroisse le 9 février 1756, fille de Joseph Burgat et de Laurence FRAIX-BAVUZ. Elle est morte à Verrens-Arvey le 19 août 1826.

Enfants du second lit :

5-1) Jeanne Louise DÉLÉANS-GERMANET, née à Samuaz le 6 décembre 1790 et baptisée à Verrens le même jour (parrain : François Bally ; marraine : Jeanne Louise Ract-Revet). Elle est morte sans alliance à Verrens-Arvey le 20 septembre 1831, et elle est inhumée le lendemain.

5-2) *Dominique DÉLÉANS-GERMANET, qui suit.*

5^{ème} degré

Dominique DÉLÉANS-GERMANET, né à Samuaz et baptisé à Verrens le 6 juillet 1793 (parrain et marraine : Dominique Burgat et Jeanne Mojon, sa femme). Cultivateur à Samuaz, il est mort en la commune de Verrens-Arvey le 12 mars 1868.

Il épouse à Verrens-Arvey le 28 avril 1813 **Josèphe MOJON**, née en cette commune le 2 janvier 1789, fille de Georges Mojon et de Marie FRAIX-BAVUZ. Elle est morte le 5 décembre 1848 dans la maison de son mari à Samuaz.

Enfants, nées à Samuaz et baptisées à Verrens-Arvey :

6-1) Louise DÉLÉANS-GERMANET, née et baptisée le 6 septembre 1814 (parrain ; Georges Mojon ; marraine : Louise Déléans-Germanet) ; morte à Verrens-Arvey le 12 février 1850. Elle épouse à Verrens-Arvey le 22 février 1841 Jean HUMBERT, demeurant en cette paroisse, où il est né le 17 octobre 1814, fils de François Humbert et de Balthazarde TORNIER. Veuf, il se remarie à Verrens-Arvey le 30 avril 1850 avec Péronne BALLY-BÉRARD, et il décède en cette commune le 27 février 1896.

6-2) Gasparde Françoise DÉLÉANS-GERMANET, née le 31 mai 1821 et baptisée le lendemain 1^{er} juin (parrain et marraine : François et Gasparde Mojon, frère et sœur). Elle fait sa première communion dans l'église de Verrens le 12 juillet 1835. Elle épouse à Verrens-Arvey le 20 février 1838 Jean François COMBAZ, demeurant à Cléry-Frontenex, né à Saint-Vital vers 1820, fils de feu Guillaume Combaz et d'Andréanne SIBUET.

¹²⁹ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1531, folios 111 (verso) et 112.

¹³⁰ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1537, folio 91.

¹³¹ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1537, folio 364 (verso).



- 6-3) Claudine DÉLÉANS-GERMANET, née le 18 novembre 1825 et baptisée le lendemain (parrain : Philibert Fraix ; marraine : Claudine Berger-Collet) ; morte à Samuaz le 8 septembre 1826.
- 6-4) Josèphe DÉLÉANS-GERMANET, née et baptisée le jour de Noël 1827 (parrain : Joseph Mermoz ; marraine : Josèphe Mojon la cadette). Elle fait sa première communion dans l'église de Verrens le 7 janvier 1841, « jour de la communion générale de la mission donnée à Verrens ».
- 6-5) Claudine Françoise DÉLÉANS-GERMANET, née et baptisée le 6 mars 1832 (parrain et marraine : François Rey et Claudine Fontaine, son épouse).

